



CHAUSSY

Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

#7

AVRIL 2025

PUITS DU BOIS

P-8

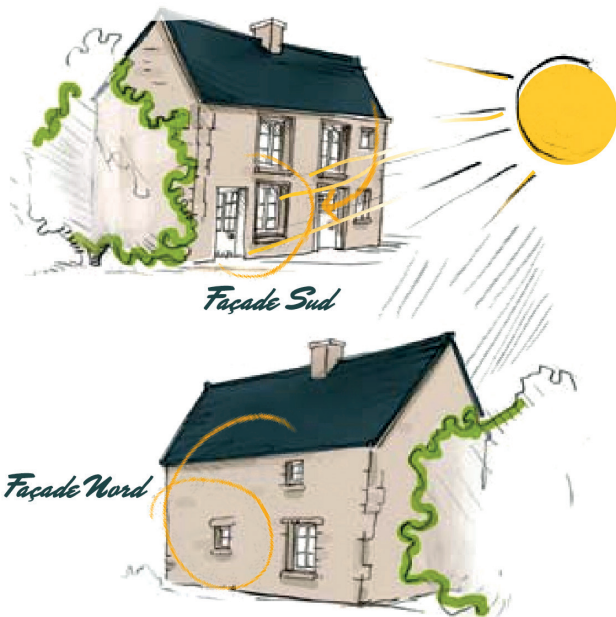
10 ANS DU MARCHÉ

P-14



URBANISME

Par Claire Chateauzel



REPEINDRE SES VOILETS DANS LE VEXIN

Dans le Vexin français, les maisons présentent des façades très opaques avec peu de percements. Les ouvertures sur l'extérieur, en raison des déperditions énergétiques importantes, étaient limitées au strict nécessaire. L'orientation sud était largement favorisée pour permettre de faire pénétrer largement les rayons du soleil et réchauffer la maison. Ce pragmatisme est également visible dans les proportions des fenêtres.

Les grandes pièces de bois étant rares, les linteaux étaient de faible longueur limitant la largeur des ouvertures. Les baies se sont alors agrandies verticalement permettant également des apports solaires importants tout

en laissant une vue vers l'extérieur parfaite tant en position debout qu'assise.

Les fenêtres sont traditionnellement en bois d'origine locale, toujours peint. Plusieurs essences conviennent à cet usage : le châtaignier, le chêne, l'épicéa, le mélèze, le pin ou le robinier, ces bois étant suffisamment résistants aux intempéries. Elles se composent de deux vantaux ouvrant à la française (c'est-à-dire ouvrant latéralement) chacun munis en général de trois carreaux. L'usage immodéré des « petits carreaux » correspond davantage à un effet de mode, sans fondement historique avéré.

Les volets sont uniquement faits de bois, composés de planches verticales emboîtées et contreventées par deux ou trois renforts horizontaux sans échappe en diagonale. Les volets ont plusieurs fonctions. Ils protègent de la pluie, du vent et du soleil et créent un espace tampon isolant

du froid devant la fenêtre. Ces éléments permettent de maîtriser ainsi la température intérieure de la maison. Ils protègent également contre le vol et la vue. De ce fait, les volets persiennés apparus à la fin du XIX^e siècle se retrouvent uniquement aux étages, alors que le rez-de-chaussée est muni de volets pleins ou semi-persiennés.

Comment respecter le patrimoine du Vexin français ?

Aujourd'hui, de très nombreux fabricants proposent des produits pouvant être comparables aux fenêtres décrites précédemment. Insérez ces caractéristiques dans votre demande. Privilégiez le bois dans un souci patrimonial, environnemental et fonctionnel.

Source : http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/77/document_fichier_fr_menuiseries.pdf

Guide pratique du patrimoine bâti du Vexin Français. PNR du Vexin Français/CAUE.

LES COULEURS

Les couleurs utilisées tentent de s'inspirer de l'environnement, cherchant une homogénéité d'ensemble plutôt qu'un contraste individuel. C'est pour cette raison, qu'il est très complexe et peu efficace de réaliser une « charte couleur » limitant le choix de teintes. Les couleurs franches étaient proscrites au profit de couleurs en demi-tons intégrant du gris dans le mélange. Le blanc n'est jamais utilisé.



RAL 7035



RAL 3007



RAL 1014



RAL 6009



RAL 5014

Voici quelques exemples non exhaustifs de couleurs conseillées, d'après le référentiel RAL.

SOMMAIRE

04 CONSEILS MUNICIPAUX

08 PUIITS DU BOIS

10 BRUNO DOMEAU

12 AUX 3 LUMIÈRES

13 CHEZ FRED ET SANDRINE

14 10 ANS DU MARCHÉ

15 CHAUVES-SOURIS

16 CULTURE

18 ECOLE

19 ASCE

21 VILLARCEAUX

22 BERGERIE

23 LA SOURCE

24 LES AMIS DE VILLARCEAUX

25 CLUB DE L'AMITIÉ

26 FOYER RURAL

27 CHASSEURS

28 LA BOUSSOLE

29 COMITÉ DES FÊTES

30 FOOTBALL

30 ETAT CIVIL

31 INFOS PRATIQUES



LE MOT DU MAIRE

Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,

Ce début d'année a été celui du départ de Sophie, notre secrétaire de mairie, qui a choisi de nous quitter pour rejoindre sa famille en province. Elle sera restée un peu plus d'un an avec nous et nous la remercions pour le travail accompli et lui souhaitons une belle réussite dans sa nouvelle carrière. Depuis, nous sommes à la recherche d'une ou d'un secrétaire général(e) de mairie. Ce poste nécessite un très large panel de compétences dans des domaines très spécifiques à la fonction publique. Nous avons rencontré plusieurs candidates mais pour le moment personne n'a été retenue. Nous en rencontrerons d'autres dans les semaines à venir avec des profils plus près de nos attentes. Nous espérons que cela débouche rapidement. En attendant, je remercie les adjoints et les conseillers qui assurent avec moi les permanences et une partie du secrétariat.

Concernant Villarceaux, les projets avancent et évoluent en fonction des différentes contraintes :

- Le potager conservatoire est en travaux et devrait ouvrir pendant la saison 2025.
- L'Escape Game devrait également ouvrir cet été dans les communs du bas.
- Une nouvelle version du parcours numérique, mis en place à l'été 2024, devrait voir le jour car il était assez lent et difficile à télécharger par sa taille et le serveur utilisé.

Quant aux travaux de construction ou de réhabilitation des locaux existants, un architecte doit être désigné prochainement après plusieurs mois de consultation via un appel d'offre de la Région.

Ensuite il faudra déposer des permis de construire et demandes de travaux. Les projets sont de :

- Revoir l'accueil des visiteurs sur le site de créer un logement pour le gardien proche de la grille du haut.
- Créer les logements dans le château du 18ème permettant d'accueillir les artistes en résidence.
- Aménager une salle de spectacle conforme à la législation dans les locaux existants des communs du bas. Salle qui devra être adaptée à une programmation pluridisciplinaire.
- Aménager les communs du bas pour créer des espaces pour les associations, l'Escape Game et des sanitaires ainsi qu'une zone pour accueillir une restauration rapide.

En parallèle la Région avec l'aide d'un partenaire va créer un espace hôtellerie et restaurant entre les communs du haut et les locaux en ruines proches du parking du bas.

Au préalable, nous devons modifier le PLU afin de rendre possible certains agrandissements ou remise en état de bâtiments. La prochaine étape des modifications de notre PLU sera une enquête publique qui sera réalisée entre mai et juin. Les dates exactes vous seront communiquées prochainement.

Vous aurez l'occasion de venir consulter les documents et de vous exprimer soit sur un registre soit directement auprès du commissaire enquêteur. A l'issue de cette consultation, nous devons répondre aux interrogations puis la modification sera actée par une délibération en conseil municipal. Cette dernière étape interviendra probablement en septembre ou octobre. Cela permettra ainsi le dépôt des premiers dossiers de permis de construire de la Région pour la fin de l'année ou début 2026

Pour la prochaine rentrée les élus de Chérence en accord avec ceux de Chaussy ont décidé que les enfants de Chérence seront accueillis à Chaussy. Nous établissons actuellement une convention afin de définir la participation financière aux différents frais (école, cantine, garderie et transport scolaire). Un premier enfant intégrera notre école en petite section de maternelle dès la rentrée 2025 et nous espérons que ce sera le premier d'une longue série. Comme je le rappelai encore lors des vœux, nos effectifs sont justes pour nous permettre de maintenir nos trois classes. Le directeur académique nous a envoyé un courrier en ce sens en mars. En dessous de 60 élèves la question du maintien est toujours présente, l'école est donc sous surveillance. J'en profite pour remercier les parents ainsi que l'ASCE qui ont entendu le message et à ce jour nous avons 10 inscriptions en maternelle ; par ailleurs, nous espérons moins de départs. Notre effectif de rentrée pourrait atteindre tout juste 60 élèves.

Concernant l'environnement, nous recevons de plus en plus de plaintes concernant des dépôts sauvages sur la commune et les communes voisines (déchets verts, gravats,...). La commune enlève à sa charge les déchets verts et la communauté de communes les gravats avec un partenaire. Ces enlèvements représentent un coût important qui malheureusement augmente

chaque année. Le temps passé et le budget utilisé pourraient être bien plus utiles à d'autres actions... La commune ne peut pas agir seule sur la cause de ces dépôts. Chaque habitant peut prendre rendez-vous en déchèterie s'il a besoin de dépasser ponctuellement le volume autorisé de 1m3. Si vous faites appel à des entreprises peu scrupuleuses qui se débarrassent de leurs déchets dans les chemins ou en bordure de bois, vous restez responsable. Nous avons besoin de chacun de vous afin de rappeler les règles et les conséquences de ces déchets dans la nature. Pensons aux générations futures et ce que nous allons leur laisser. Nous déplorons une très faible participation des habitants lors de la matinée du 23 mars 2025 pour le traditionnel nettoyage de printemps. Seulement 7 personnes pour des kilomètres à nettoyer... Il serait préférable que certains ne se débarrassent pas de leurs canettes ou autres bouteilles en les jetant depuis la fenêtre de leur véhicule mais si nous n'agissons pas, dans quel état sera notre environnement dans quelques années ? Restons tous mobilisés !

Pour finir sur une note positive, évoquons le programme des semaines à venir. Une programmation à nouveau très riche et variée, grâce aux associations, au domaine de Villarceaux, à la CCVVS et à la commune qui va nous permettre de vivre de bons moments ensemble. Une programmation que vous retrouverez sur nos différents supports (Calendrier « Tout-en-Un, site internet, pages Facebook, Illiwap,...)

Les beaux jours arrivent à grand pas et je vous rappelle que le café du village avec le sourire de Laura sera de retour à Chaussy les mardis de 11 h à 20h dès le 6 mai et cela jusqu'à la mi-septembre sur la place de la mairie.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Philippe Lemoine

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par Michaël ROLLOIS

EAU

EAU POTABLE

Le SIAEP Vexin Ouest exerce notre compétence pour l'eau potable du bourg, de La Comté et de Boucagny. Un budget a été provisionné par le syndicat pour effectuer la recherche de l'origine de la pollution de l'eau du puits du bois à l'atrazine.

Le SIEV de Villers exerce notre compétence pour l'eau potable pour les hameaux de Haute-Souris, Méré et Cul-froid. Le nouveau président du syndicat M. GAUDENS a fait état d'un réseau en mauvais état avec de nombreuses fuites. La pollution de l'eau distribuée (nitrates et pesticides) est un problème récurrent.

PROTECTION DE L'AIRE DE CAPTAGE DU PUIT DU BOIS

Un article complet en page 8 revient sur l'importance de la protection de notre eau.

ASSAINISSEMENT

Le contrôle d'assainissement qui permet de vérifier, entre autre, le bon raccordement et le déversement effectif des eaux usées en direction de la station d'épuration n'est actuellement pas obligatoire sur la commune.

Souvent demandé par les notaires en cas de vente d'un bien pour protéger l'acheteur, il sera proposé prochainement au conseil municipal de le rendre obligatoire en cas de vente ou de changement de destination d'un bien. Un règlement d'assainissement communal sera également proposé.

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT POUR 2025

Le budget de l'assainissement est en déséquilibre, les recettes ne couvrant pas les dépenses occasionnées par l'entretien de la station d'épuration et des réseaux d'eaux usées. Les recettes proviennent uniquement du prix payé par les habitants sur le m³ d'eau consommé (2,30€ par m³ pour la part assainissement en 2024). Ce prix est porté à 2,50€ pour 2025. Pour information, les habitants en assainissement individuel ne payent pas cette part sur le prix de l'eau puisqu'ils ont en charge leur assainissement individuel (coût d'installation, entretien).


TAXE DE L'AGENCE DE L'EAU POUR L'ASSAINISSEMENT

Pour inciter les communes à améliorer la qualité des réseaux

d'eaux usées et la performance des traitements en station d'épuration, l'agence de l'eau met en place une nouvelle taxe sur l'eau. Cette taxe sera à priori indolore et compensée sur les factures d'eau si nous améliorons la performance de notre réseau. Pour 2025, vos élus ont établi cette taxe à 0,027€ par m³.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

Nous sommes actuellement dans l'incertitude concernant le transfert éventuellement obligatoire de cette compétence à la communauté de communes au 1er janvier 2026. Le gouvernement doit statuer sur ce transfert obligatoire prochainement. La communauté de communes étudie actuellement les différentes options en cas de transfert de la compétence.



Nous contacter

Par internet :
www.eau.veolia.fr

Par téléphone :
 0969 360 400
(appel non surtaxé)
 lundi au vendredi 8h-19h, samedi 9h-12h
 0969 368 624
(appel non surtaxé)
 Urgences techniques (7j/7 - 24h/24)

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par courrier :
 Votre service Consommateurs Veolia
 TSA 80176
 37911 TOURS CEDEX 9

FACTURE du 13 décembre 2024

Adresse desservie : 95710 CHAUSSY
 Votre référence : [REDACTED]
 Votre adresse électronique : [REDACTED]

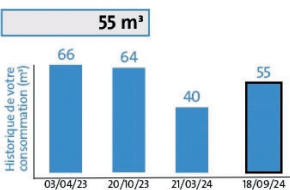
95710 CHAUSSY FRANCE

Récapitulatif de votre facture

Montant prélevé : **320,84 € TTC** le 27 décembre 2024


Votre consommation d'eau

Consommation facturée : **55 m³**
 Soit 55 000 litres d'eau
 Périodes prises en compte : Abonnement : OCT. 24 A MARS 25
 Consommation : 2EME SEMESTRE 2024
 Prix TTC au litre : 0,00515 € (hors abonnement)



LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE FIN 2025

Comme nous le mentionnions dans le bulletin #5 du mois d'avril 2024 en page 8, Orange a décidé de fermer le réseau cuivre dans notre communauté de communes en novembre. Si vous avez une ligne cuivre (ancien téléphone, ligne ADSL), renseignez-vous sans attendre auprès de votre opérateur pour ne pas subir de coupure !



Aurez-vous encore internet et téléphone fin 2025 ?

EVENEMENTS

NOËL

Les enfants de 0 à 10 ans ont été conviés début décembre à un spectacle offert par le Comité des Fêtes et ont reçu un cadeau surprise par la commune, en partenariat avec l'association Rejoué (cadeau issu de l'économie circulaire). Les plus grands ont bénéficié en janvier d'une sortie au Gopark de Pontoise pour un paintball et une partie de foot en salle. Nos seniors n'ont pas été en reste avec la traditionnelle distribution d'un colis de fin d'année par les élus à leur domicile le 21 décembre.

JOUR DE LA NUIT 2024

Le Jour de la Nuit est une manifestation de sensibilisation à la beauté du ciel étoilé et à la pollution lumineuse. Chaque année, il permet de mettre en avant une thématique trop peu discutée : la place de la lumière dans nos vies... Ainsi que la place de l'obscurité, tout aussi importante. La mairie a organisé pour cet événement une marche nocturne de 9km le 19 octobre, ayant réuni 22 Calcédoniens. Rendez-vous pour le jour de la nuit 2025 aux environs du 11 octobre !



Sortie de Noël offerte par la commune aux enfants de CM

TÉLÉTHON 2024

La mairie et M. BOURBON, conseiller municipal en charge de cette action, remercient associations, bénévoles et donateurs pour les différentes actions du Téléthon 2024, avec un bénéfice de 4.202€ récolté.

ECLAIRAGE DU VILLAGE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, nous installons des décorations lumineuses sur la place et dans les rues du village. Et chaque année, vos élus s'interrogent sur le meilleur choix d'éclairage de notre village à cette période. Doit-on regrouper nos illuminations dans le centre du village ou les disperser dans chaque rue au risque que cela paraisse peu consistant ? Doit-on investir dans de nouveaux éclairages, relativement coûteux, sachant que les nôtres sont vétustes et pour certains énergivores, et que nous cherchons par ailleurs à réduire nos dépenses ? Devrions-nous passer à des décorations non éclairées, éventuellement réalisées avec la participation des habitants ?

Faites nous part de vos avis sur ce sujet (contact avec vos élus, mail en mairie, formulaire sur le site internet, boîte à idées en mairie) !

ENVIRONNEMENT

CARREFOUR À RISQUE

Nous attirons régulièrement le département sur la dangerosité de la route D142, entre le mur de Villarceaux et le golf (étroitesse de la chaussée, vitesse des véhicules...). Les derniers travaux au carrefour de la D142 et de la route montant vers La Comté, avec création de l'arrêt de bus, rendent cette zone également dangereuse avec une visibilité insuffisante pour les usagers allant du bourg vers La Comté. Soyez prudents !

TROUS SUR LA VOIRIE

Comme à chaque sortie d'hiver, quelques trous se sont formés sur les routes dans l'enrobé. Nous réparerons au printemps avec des « rustines » d'enrobé à froid pour les routes communales dont nous avons la gestion. Nous avons remonté cette information à la communauté de communes pour les routes pour lesquelles elle a la compétence, en particulier la côte St-Leu entre Fourges et Chaussy.

DÉGRADATIONS

Comme de nombreuses communes, nous faisons régulièrement l'objet de dégradations sur le matériel communal. Notons cette année le vol des panneaux pour le stationnement des « handicapés » de la salle des fêtes et d'entrée de village « Chaussy » route de la gendarmerie. Ceci s'ajoute à la détérioration volontaire des abris du terrain de foot. Outre le sentiment d'injustice de ces faits, ces remplacements et réparations ont un coût non négligeable pour le budget communal.

CIMETIÈRE

Un règlement pour notre cimetière a été élaboré par vos élus et soumis à l'étude du service du droit funéraire en préfecture. Il entrera prochainement en vigueur, et sera affiché à l'entrée du cimetière et disponible sur notre site internet. Il liste tous les aspects réglementaires de ce lieu de mémoire. Cela permettra entre autres à la mairie de prendre des dispositions concernant les sépultures faisant l'objet d'abandon et devenant dangereuses par leur manque d'entretien.



DÉPÔTS SAUVAGES

La gendarmerie du Val d'Oise a organisé une rencontre avec les maires du Val d'Oise au Château de Théméricourt sur le thème des dépôts sauvages, véritable fléau en extension dans nos territoires. Pour lutter contre ce fléau, une Cellule de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement a été créée. Ce fut l'occasion de présenter aux élus et d'échanger sur le sujet pour lutter efficacement contre les dépôts sauvages.

Si vous êtes témoin d'un dépôt de déchets, sur le bord d'une route, dans un champ,

- **Contactez sans attendre le 17**
Plus tôt la gendarmerie peut intervenir, plus facilement elle pourra faire cesser ces atteintes en interpellant les délinquants en flagrant délit
- **Indiquez le lieu exact**
- **Et si vous pouvez le type de véhicule et la plaque d'immatriculation** – prenez une photo uniquement si vous êtes en sécurité, n'intervenez pas directement !



Un règlement pour notre cimetière

INFOS MAIRIE

ABSENCE DE SECRÉTAIRE

Sophie FOYART a démissionné de son poste de secrétariat de mairie début 2025, pour se rapprocher de sa famille. Nous la remercions pour son engagement et sa bonne humeur permanente !

Nous avons actuellement une secrétaire 2 à 4 jours par mois, dont les missions se concentrent uniquement sur la gestion des finances et du personnel. L'absence de secrétaire à temps plein a des conséquences lourdes sur le fonctionnement de la mairie et nous vous demandons votre indulgence pour les retards dans nos actions habituelles.

Nous sommes bien évidemment en recrutement sur ce poste mais les nombreuses compétences requises (comptabilité communale, urbanisme, état civil...) font que nous avons peu de candidatures.

Les permanences de mairie sont modifiées et alternent une semaine sur 2 entre les jeudis et les samedis de 9h à 11h. Permanences du mois de mai : samedi 3, 17 et 31 ainsi que jeudi 22.

NOMINATION D'UNE NOUVELLE RÉGISSEUSE

Le régisseur est la personne responsable des comptes de la régie, qui permet l'encaissement de services périscolaires, des locations de la salle des fêtes, l'achat des concessions du cimetière... et le transfert ultérieur de ces fonds sur le compte de la commune.

Mme FOYART était régisseuse pour notre régie communale et suite à son départ, vos élus ont validé les nominations d'Alexia LUNEL et d'Alexandre KEITA en tant que régisseuse et régisseur-suppléant.

ACTUALITÉ / PROJETS

ECONOMIES D'ÉNERGIES

Suite au rapport de la société CVIE, nous ayant permis de faire un bilan énergétique de nos bâtiments communaux, la commission Economies d'Énergies a priorisé les travaux envisagés sur notre patrimoine de la façon suivante :

- changement de la chaudière électrique du logement au-dessus de l'école
- installation de ventilations double-flux dans l'école et la salle des fêtes
- isolation thermique des logements loués par la mairie (presbytère et 2 logements au-dessus de la mairie).

CAFÉ DE CHAUSSY

La municipalité cherche les moyens de rouvrir le café au centre du village. Une réunion avec la « Chambre du Commerce et de l'Industrie », « Val d'Oise Tourisme », « l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires », « Petits Villages d'Avenir », le « Parc National Régional du Vexin », « le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et d'Environnement » a eu lieu courant janvier en mairie. La conclusion des intervenants est que la mairie aurait intérêt à se porter acquéreur du foncier pour obtenir le maximum de subventions. Le projet nécessite un chiffrage des travaux à entreprendre.

SENS INTERDIT RUE DU VAL

Depuis plusieurs mois maintenant, un sens interdit a été installé rue du Val pour limiter les nuisances aux riverains des rues du Val et Cachot. Les riverains peuvent s'engager pour rentrer chez eux comme l'indique le panneau « sauf riverains ».

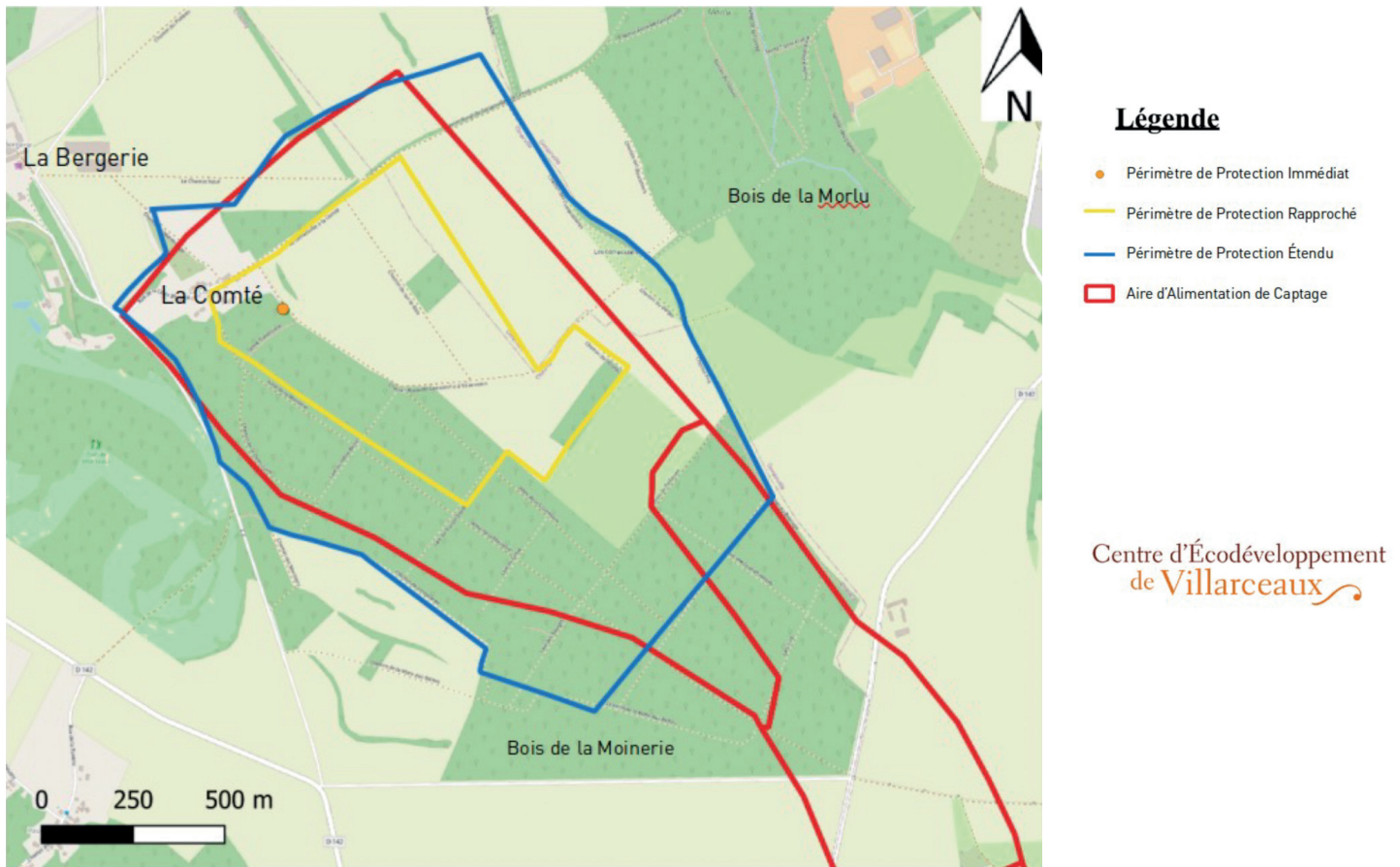
Attention ! Dans ce cas, les riverains concernés par cette autorisation de passage ne sont que les quelques habitants du haut de la rue du Val. Habiter Chaussy, même rue Cachot ou sur le bas de la rue du Val ne donne pas l'autorisation de passer. Merci à tous !

Avez-vous l'autorisation de vous engager ici ?



COMMENT ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU À CHAUSSY ?

Par Hélène LUCAS



Les différents périmètres de protection du puits du Bois

Centre d'Écodéveloppement
de Villarceaux

Comme vous le savez, Chaussy a changé sa source d'approvisionnement en eau pour des raisons de qualité et de quantité. Mais, comment s'assurer que la qualité de l'eau aujourd'hui distribuée ne se dégrade pas dans le temps ?

DES SUIVIS RÉGULIERS DE LA QUALITÉ DE L'EAU

L'eau distribuée à vos robinets fait l'objet d'analyses régulières.

Le gestionnaire de la ressource, dans notre cas, Véolia par délégation du syndicat d'eau, doit assurer une vérification permanente de la qualité de l'eau. De plus, l'Agence Régionale de Santé, assure des contrôles ponctuels. Ces dernières analyses d'eau, publiques, permettent, en cas de pollution avérée, d'adapter l'usage de l'eau pouvant aller d'une simple information au consommateur à la fermeture d'un puits.

LA PROTECTION DE LA RES-SOURCE

Depuis la deuxième loi sur l'eau, datant de janvier 1992, tous les captages d'eau potable exploités par des collectivités publiques doivent bénéficier, dans les 5 ans après installation, de périmètres de protection des captages par Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Ce document régit non seulement la protection de la qualité de l'eau mais aussi limite la quantité d'eau prélevée

par chaque ouvrage. Au puits du Bois, le SIAEP peut prélever au maximum 66.000m³ par an, et 360m³ par jour (bien au-delà de nos consommations nécessaires).

A QUOI SERVENT LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ?

Les périmètres de protection visent à protéger les ressources d'eau potable contre les risques de contaminations ponctuelles et accidentelles pouvant survenir

dans l'environnement proche des captages. Cette action contribue fortement à améliorer de manière pérenne et significative la sécurité sanitaire des eaux distribuées au robinet des consommateurs et notamment la qualité microbiologique.

QUELS SONT LES PÉRIMÈTRES ?

Le code de la santé publique définit 3 types de périmètres de protection :

1. Un périmètre de protection immédiate : il correspond à l'environnement proche du point de captage. Il a pour fonction d'empêcher la dégradation des ouvrages ou l'introduction directe de substances polluantes dans l'eau. Il assure la sécurité contre les intrusions. Dans notre cas, il s'agit de 300m² autour du puits.

2. Un périmètre de protection rapprochée : il correspond à la zone de la nappe influencée par le pompage et renforce la réglementation générale vis-à-vis des risques de pollutions de l'aquifère (roche perméable contenant la nappe d'eau pompée) et de migrations souterraines de substances polluantes. Dans notre cas, il correspond à 50ha, principalement le hameau de La Comté.

3 Un périmètre de protection éloignée : il correspond à la zone d'alimentation du point du captage d'eau, voire à l'ensemble du bassin versant, et a pour but de limiter les risques de pollutions



Puits du bois : captage d'eau pour le village

diffuses. Dans le cas du puits du bois, cela correspond à 130ha (bois de la Moinerie, parcelles de pâturage de la ferme de la Bergerie).

Ces périmètres sont définis par les services préfectoraux, instruits par l'ARS, grâce à l'étude d'un hydrogéologue agréé. Les limites des périmètres correspondent à des critères administratifs (parcelles cadastrales), contrairement aux Aires d'Alimentation de Captage, définies sur des critères techniques (géographiques, géologiques...).

QUELS IMPACTS DE LA DUP DU PUIITS DU BOIS SUR LES ACTIVITÉS DU TERRITOIRE ?

Pour les habitants du hameau de la Comté ainsi que les agriculteurs et forestiers de la Bergerie, ce document provoque des interdictions.

L'usage, la détention et la préparation de tous les produits phyto-pharmaceutiques, à l'exception de ceux autorisés en agriculture biologique, sont interdits, que ce soit pour un usage privé (entretien d'un jardin), que professionnel (agriculture) ou de l'espace public (entretien de trottoirs, talus...). Les habitants du hameau de la Comté sont invités à faire évoluer leurs pratiques d'entretien de leur jardin si cela est nécessaire.

Les agriculteurs doivent limiter le nombre d'animaux en pâturage, ne pas stocker de fumier ou en épandre, ni mettre en place des points d'abreuvement sur des zonages définis.

La création de bassins de rétention d'eau non étanches, la suppression de haies, le dessouchage

chimique, le stockage de plus de 5000 litres d'hydrocarbures sont également interdits dans le périmètre de protection rapproché.

Pour plus d'informations et connaître l'intégralité des mesures, veuillez consulter la Déclaration d'Utilité Publique sur le site de la commune.

La Déclaration d'Utilité Publique est particulièrement engageante, et exigeante par rapport à d'autres DUP du territoire. **La mairie de Chaussy remercie tous les acteurs concernés de participer activement à la protection de la ressource en eau potable communale, par le respect de ces réglementations.**

BRUNO DOMEAU

Par Alexia Lunel

Une longue barbe grise, une queue de cheval lissée et repliée en boucle comme un chignon, des yeux bleus qui ont gardé de la candeur, bien campés au-dessus de pommettes hautes dont on devine qu'elles ont essuyé quelques rires et de vrais bonheurs. Vous l'avez sûrement croisé dans le bourg, affable, et prêt à engager la conversation, au marché ou au Café du Village. Je le croisai pour la première fois en remontant la Grande Rue un soir de 2021. Je filais vers la salle des fêtes où se jouait une pièce de Feydeau un quart d'heure plus tard et je l'y conviai à la volée. Au lever de rideau, il était là, avec son épouse. C'est une anecdote sans intérêt, mais à y regarder de plus près, et à la lumière du parcours que j'ai découvert trois

jours avant d'écrire ces lignes, cette aptitude à aller à la rencontre de l'autre, à ne pas refuser la surprise, à accepter le contact et l'inconnu avec confiance, est sans doute à l'origine de la réussite flamboyante à laquelle rien ne le prédestinait pourtant. Par pudeur peut-être, ou par soif d'horizon, il préfère qu'on parle d'aujourd'hui et de demain. Mais je ne suis pas de nature obéissante, je vais donc m'attarder un peu sur ses débuts.

Issu d'une famille très modeste de la banlieue Est parisienne, élevé par sa maman, il quitte les bancs d'une classe surchargée où les professeurs ne lui cachent pas le panorama de son horizon bouché alors même qu'il est bon élève, à 16 ans. Il avise



Baby foot tout cuir

un voisin qui répare une vieille voiture et lui propose de l'aider dans l'espoir de décrocher un job. Celui-ci ne peut pas lui offrir de travail, mais prononce un mot bizarre : « sellier garnisseur », et lui indique une entreprise dont c'est le secteur d'activité à quelques pas de là. Reçu comme un chien dans un jeu de quilles, il est cependant abordé par un représentant de la filière présent ce jour-là. Ce dernier lui tend une carte de visite et lui enjoint de se présenter en se recommandant de lui à un atelier de sellerie à Charenton-le-Pont. Accepté comme aide et « observant » pour 15 jours, son attitude convainc et il décroche un apprentissage de deux ans avec Les Compagnons. Il gardera de cette formation exigeante un irréprochable savoir-faire, et le goût affermi du franchissement des lignes des sentiers battus, chemins balisés et autre voie toute tracée. Si le technicien est forgé, un puissant désir d'expression et de liberté, contraint par l'ambiance rigoureuse jusqu'à l'excès de cet enseignement, le font changer d'orientation.

Une rencontre fortuite - encore une ! Et ce sont dix années de théâtre qui s'ouvrent à lui sous l'égide d'une professeure militante. Leur troupe d'improvisation se produit dans des foyers

de jeunes travailleurs et des comités d'établissement. Cette longue expérimentation lui offre la chance et le temps nécessaire à l'exploration de ses émotions. Il fait parallèlement la connaissance d'un professeur de dessin qui lui fait découvrir les Musées où il exerce son œil, et se découvre une sensibilité extrême à la peinture, et un goût définitif pour l'école impressionniste. Pour vivre, il refait des appartements et se rend sur les chantiers à vélo, avec sa caisse à outils sur le dos. Des années bohème, mais usantes, et sans issue. Retour aussi abrupt à la case départ : son artisanat.

La sellerie se décline en trois spécialités : la sellerie bourrellerie, qui sert à fabriquer les liens qui lient l'animal à l'outil comme les collets des animaux de labour et tout ce qui les lie à la charrue. La sellerie harnachement, destinée à habiller le cheval dans son lien avec l'homme et essentielle aux gardes montées militaires. Et la sellerie garnissage, qui apparaît à la fin du XIXème siècle à la faveur de l'explosion du secteur automobile.

Le premier emploi de Bruno de chef d'atelier lui donne l'opportunité de développer sa compréhension de la logique industrielle et sa réflexion sur le rapport au



Maria Fabiola et Bruno - DomeauDomo SAS

temps dans la fabrication d'un modèle artisanal. Mais aussi de rencontrer son futur associé, Philippe Pérès, tapissier formé lui aussi par les Compagnons. Ils élaborent un projet de collaboration autour de l'hypothèse de création de meubles et frappent à toutes les portes des designers de l'époque. L'un deux, Christophe Pillet, lâché au beau milieu d'une commande par un industriel qui cale devant la difficulté, leur donne leur chance. Ils doivent produire le prototype d'une assise destinée à un bar de la rue de Lappe en un week-end sur le plan qu'ils viennent chercher dans l'heure. A deux, avec l'atelier de coupe dans le salon, la machine à coudre dans la cuisine et l'atelier de housage dans la chambre, ils relèvent le défi. Le résultat laisse le commanditaire pantois. Pour cette entrée par effraction dans le domaine de l'édition de meubles d'exception, ils écotent de la commande des 40 assises du bar en question et d'un emplacement choisi pendant 10 ans au salon du meuble contemporain, dont Christophe Pillet est le directeur.

C'est le début d'une success story ébouriffante de 30 ans. Cet anglicisme n'est pas une coquetterie, le premier article qui sort sur un moteur de recherche avec « Domeau et Pérès » est en anglais. Leur renommée est internationale. Ils travaillent, grandissent et prospèrent en

même temps que les plus grands designers de leur génération : les frères Bouroullec, Matali Crasset, l'argentin Pablo Reinoso, l'australien Mark Newson... Ils collaborent avec les marques Hermès, Vuitton, Berluti, les entreprises Dassault et EADS, Citroën et Renault... Ils créent le siège du Pape Jean-Paul II pour sa venue aux JMJ en 1997, et conçoivent une chaise un brin moins sage en collaboration avec Pharrell Williams dans les années 2010. Leurs œuvres sont répertoriées entre autres dans un livre d'art aux éditions Chauveau. Le musée Kunstmuseum de Krefeld en Allemagne leur consacre une édition spéciale, tandis qu'elle abrite dans ses murs centaines de soixantaine d'objets de leur production. Bruno a été fait Chevalier des Arts et Lettres et a reçu le prix de l'académie d'architecture de Paris.

Officiellement retraité, Bruno n'est pas tout-à-fait prêt à enlever le pied qu'il a coincé dans la porte de la réalisation de soi et de l'ouverture au monde à l'adolescence. Repoussé dès le premier confinement vers l'écran champêtre de ses peintres de prédilection, il s'installe à Chaussy avec sa femme en 2020. **Ils fondent ensemble une entreprise : DomeauDomo, creuset de leurs compétences réunies, destinée à satisfaire la demande de clients locaux et internationaux dans le domaine de l'aménagement**



Perspective Chair Pharrell Williams

intérieur, de la tapisserie contemporaine et de la restauration des selleries de véhicules d'époque : auto et moto, mais aussi avion et bateau. Maria-Fabiola s'occupe de la relation clientèle et fournisseurs en France et à l'international car elle est polyglotte, mais pas que : elle exerce aussi ses talents de designer et de décoratrice d'intérieur au sein de cette SAS créée en 2024. Un artiste peut en cacher un autre... Le DJ de la rue de Lappe lors de l'inauguration du bar trente ans plus tôt avait choisi la chanson de Bashung : « Ma petite entreprise, ne connaît pas la crise » et il semblerait que cette antienne protège aussi cette deuxième aventure...

Enfin, Bruno est mentor pour l'organisation Moovjee qui accompagne des jeunes qui démarrent et des entreprises qui ont besoin de conseils ou d'un nouveau souffle, comme par exemple un

entrepreneur en maroquinerie de l'Oise, ou bien Arthur Lory, qui a fait l'objet d'un portrait lors de notre édition précédente. Ils se rencontrent fortuitement lors des vœux du maire en janvier, discutent et s'apprécient. Bruno lui commande la miniature de l'assise d'un yacht dont la commande est en cours. « Sellier, c'est le lien », s'amuse Bruno. Il n'a pas résisté au plaisir d'une autre allitération pour baptiser son deuxième round. Domo est le mot japonais qui précède un merci pour appuyer davantage sa reconnaissance et sa gratitude ou marquer son allégeance à son interlocuteur. Cette inclinaison intérieure est la clef de son écoute mais elle ne l'empêche pas de regarder droit devant. Loin de s'embarquer dans la contemplation satisfaite de ce glorieux passé, il se concentre sur son bonheur présent et les promesses d'un futur qui ne l'a jamais trahi. C'est reparti ! Bonne route !



Citroën HP5

« AUX 3 LUMIÈRES »

Par Olivier Caurette



Mylène Lebrun dans son atelier

Arrivée depuis 3 ans à Chaussy, Mylène Lebrun a monté sa société de fabrication et de vente de bougies « Aux 3 lumières » au mois de juillet 2024. Je suis allé à sa rencontre afin d'en savoir davantage sur cette nouvelle actrice économique.

Pourquoi avez-vous choisi Chaussy comme cadre de vie ?
Après avoir vécu en ville, nous aspirions nos 3 enfants, mon mari et moi, à une vie plus paisible.

Pourquoi ce nom « Aux 3 lumières » ?

C'est un clin d'œil à nos 3 filles, en espérant leur transmettre ma passion.

Comment êtes-vous venue à créer « Aux 3 lumières » ?

J'ai toujours été fascinée par les bougies, l'atmosphère chaleureuse qu'elles apportent, les bonnes odeurs qu'elles dégagent. Une bonne amie m'a offert un kit de fabrication de bougies, ce fut le déclic !



Réalisations en cours

Mes expériences professionnelles antérieures comme esthéticienne puis dans le SAV au sein d'une société de transport m'ont permis de prendre confiance en moi ; il était désormais temps de me lancer. Je me suis formée pendant près d'un an aux différentes techniques avant de créer la société.

Quels types de bougies proposez-vous ?

Ce sont principalement des bougies gourmandes, aussi bien sur l'aspect visuel qu'olfactif. Il m'est également arrivé de fabriquer des bougies personnalisées pour des mariages, des baptêmes, des événements spéciaux (sportifs, d'entreprises,...),...

Est-ce une fabrication maison ?

Oui, tout à fait, je les fabrique dans mon atelier à Chaussy. Ce sont des bougies 100% naturelles à base de cire végétale de soja, de parfums en provenance

de Grâce, de mèches de coton,... Même les paillettes sont biodégradables !

Je commence par faire des esquisses sur feuille avant de passer à la fabrication (fonte des cires, mise en forme, moulages, incorporation du parfum,...) et je finalise en réalisant le packaging.

Combien de temps vous faut-il pour réaliser une bougie ?

Il faut compter environ 2 heures de fabrication par bougie pour les modèles standards. Mais si on inclut la conception, le packaging, c'est beaucoup plus. Il faut aussi consacrer du temps aux aspects administratifs, aux déclarations sur le site antipoison,...

A quels prix ?

Pour les modèles standards, il faut compter une quinzaine d'euros



Les parfums de Grâce



L'espace packaging



Quelques modèles de bougies

Où peut-on retrouver vos produits ?

Aujourd'hui je réalise l'essentiel de mes ventes via mon site internet. Je fais également des showrooms

privés, 3 à 4 par mois, dans l'esprit des réunions Tupperware d'autrefois. On peut aussi me retrouver sur Instagram, FaceBook et depuis peu Tik-Tok.

Je suis présente depuis septembre 2024 sur les marchés mensuels de producteurs locaux à Chaussy et Omerville, j'en suis ravie car j'apprécie beaucoup le contact avec la population locale.

Quelles sont vos perspectives ?

Tout en continuant à développer mes collections et mes réseaux de ventes actuels, j'envisage de me rapprocher des comités d'entreprises et des collectivités. Et pourquoi ne pas proposer des ateliers afin de montrer et transmettre mon savoir-faire. Jusqu'à présent, je ne me verse pas de salaire. Il a fallu investir dans le matériel, les fournitures, les

réseaux,... A terme, j'aimerais bien en vivre.

Contact :

Aux3lumières@gmail.com
06 84 94 02 86
www.aux3lumières.shop



CHEZ FRED ET SANDRINE : UNE RÔTISSERIE AU MARCHÉ COMMUNAL

Par Héroïse Boureau

Depuis mars dernier, une rôtisserie a pris place au marché mensuel, chaque deuxième dimanche du mois.

Fred et Sandrine ont parcouru la France durant des années, en tant que forains. Ils avaient une confiserie et un manège.

A la suite du COVID, ils ont choisi de changer de métier en posant leurs valises à Saint-Aubin-sur-Gaillon. Une des raisons est de proposer de meilleures conditions de scolarité à leur deux enfants. Une nouvelle vie plus sédentaire s'offre à eux.

Depuis 2021, ils gèrent une rôtisserie ambulante proposant, en particulier, des jarrets et du collet de porc grillés au feu de bois. La viande provenant d'Alsace, préalablement cuite à l'eau, est celle utilisée dans les choucroutes. Le rôtissoire au feu de bois, qui réchauffe désormais le marché, a été fait sur mesure par leur famille. Fred et Sandrine proposent également un plat cuisiné chaud pouvant varier chaque jour (choucroute, paëlla, tartiflette, rougail saucisse...) ainsi

que différents plats artisanaux en conserve (lentilles cuisinées, houmous, rillettes de poulet maison...).

N'hésitez pas à commander votre viande cuite et venir la retirer au marché de Chaussy, en les contactant par mail : fred.sandrine2017@gmail.com ou par téléphone : 06 74 43 92 87 ou 06 40 33 61 74.

Fred et Sandrine sont également présents dans différents marchés du territoire (en particulier Tourny les samedis toute la journée ainsi que les dimanches matin, et à Gasny le vendredi après-midi). De plus, ils se rendent disponibles pour participer à différents événements (mariage, fête de famille, comités d'entreprise...) puisque qu'ils peuvent nourrir plus de 200 personnes par repas, lors de manifestations organisées.

Par ailleurs, Fred et Sandrine sont en train de finaliser des travaux afin d'ouvrir, d'ici mai 2025, un gîte avec piscine pour un couple, à Saint-Aubin-sur-Gaillon. Ce lieu offrira un moment de détente à deux.



LES 10 ANS DU MARCHÉ COMMUNAL DE CHAUSSY !

Par Héroïse Boureau

En juin 2015, à l'initiative du conseil municipal de la commune, le premier marché de Chaussy s'installait sur la place de la mairie. Initiative qui fut prolongée par d'autres communes alentour. Ce rendez-vous mensuel propose aux habitants du territoire un lieu de rencontre amical autour de la promotion des produits locaux.

Le premier marché, en juin 2015, accueillait alors quelques exposants proposant une palette diversifiée de produits : pain, légumes, poulet et œufs, produits laitiers (beurre, fromages...), un traiteur chinois, de la bière, du miel... Une offre variée, gourmande ou d'agrément comme les savons, les bijoux, et depuis peu les chapeaux et le prêt-à-porter.

Certains, depuis 10 années, sont restés fidèles à notre marché de Chaussy. Nous les en remercions sincèrement.

L'équipe active d'organisation ne cesse de rechercher différents exposants enrichissant l'offre, de proposer des adaptations afin de répondre au mieux aux besoins d'une petite commune comme la nôtre. Par exemple, lors du Covid, l'activité ne s'est pas arrêtée puisque qu'un système de commandes avait été mis en place afin de faire vivre les exposants, et de proposer, aux habitants du territoire, des produits locaux, (et pour cette occasion particulière: de proximité !). Ce fut un succès notable plébiscité par les habitants.



Aujourd'hui, le deuxième dimanche de chaque mois, le marché accueille, de 9h à 13h00 de dix à vingt exposants afin que vous puissiez faire vos courses alimentaires de base (pain, légumes, produits laitiers, volailles et œufs, traiteur japonais, traiteur chinois, porcs rôtis, miel...) enrichi d'autres vendeurs venant de façon temporaire (fraises, chocolat, vêtements, artisanat, chapeaux). Le jour de marché est toujours un moment convivial pour les habitants du territoire que nous apprécions partager.

En outre, à certaines occasions, les associations de Chaussy (ASCE, Foyer Rural, Téléthon)

sont présentes lors des marchés mensuels. Elle sont toujours les bienvenues pour animer ou proposer leurs activités lors de ce moment de rencontre avec les Calcédoniens.

Si vous avez des suggestions d'amélioration du marché, n'hésitez pas à les proposer dans la boîte à idées en mairie, ou par mail.

Dimanche 8 juin, nous vous donnons rendez-vous sur la place de la mairie afin de fêter **les 10 ans du marché**. Des animations spécifiques marqueront cet anniversaire.

LES CHAUVES-SOURIS, DES MAMMIFÈRES MÉCONNUS

Par Héroïse Boureau

Ces petits mammifères sont souvent mal aimés, portant parfois une image de pestiférés, véhiculant l'image du diable. Ces clichés, au-delà d'être faux, ignorent le rôle essentiel qu'ils jouent.

Les chauves-souris, ou Chiroptères, étymologiquement « main ailée », rassemblent près d'un quart des mammifères à l'échelle mondiale. En France métropolitaine, 35 espèces sont connues, toutes protégées, dont huit menacées d'extinction. Cette protection implique une interdiction de détruire les individus et leurs habitats. Ceux-ci sont détruits par le développement des activités humaines, et de la raréfaction des insectes dans notre environnement. Dans le PNR du Vexin français, 18 espèces ont été recensées sur les 21 connues en Ile-de-France.

Comment vivent ces petites bêtes ?

Ces petits animaux, que vous pouvez sûrement apercevoir voler en soirée, ont une espérance de vie située entre 10 et 20 ans en moyenne. Chez de nombreuses espèces, les accouplements ont lieu à l'automne, avant l'hiver durant lequel les chauves-souris hibernent : elles abaissent leur température corporelle entre 3 et 6°C, et ralentissent à l'extrême leur rythme cardiaque pour diminuer leur consommation d'énergie pendant cette période durant laquelle elles ne peuvent trouver aucun insecte pour se nourrir. Au printemps, a lieu la fécondation : la femelle peut donc stocker le sperme jusqu'à 6 mois, ce qui est

unique chez les mammifères. Les petits naissent lorsque la nourriture est abondante : à la fin du printemps. Chaque femelle n'a qu'un petit par an, qu'elle allaite jusqu'à la fin de l'été. Les petits atteignent la maturité sexuelle à l'âge de deux ans voire plus, âge que deux tiers des jeunes n'atteignent pas.

Les chauves-souris sont capables de consommer 25 % de leur masse corporelle par nuit, en insectes. À proportion égale, un homme de 70kg mangerait plus de 17kg par jour ! Nos chauves-souris européennes étant exclusivement insectivores, elles participent donc activement à la régulation des populations d'insectes, notamment les moustiques.

Comment chassent-elles et se repèrent-elles ?

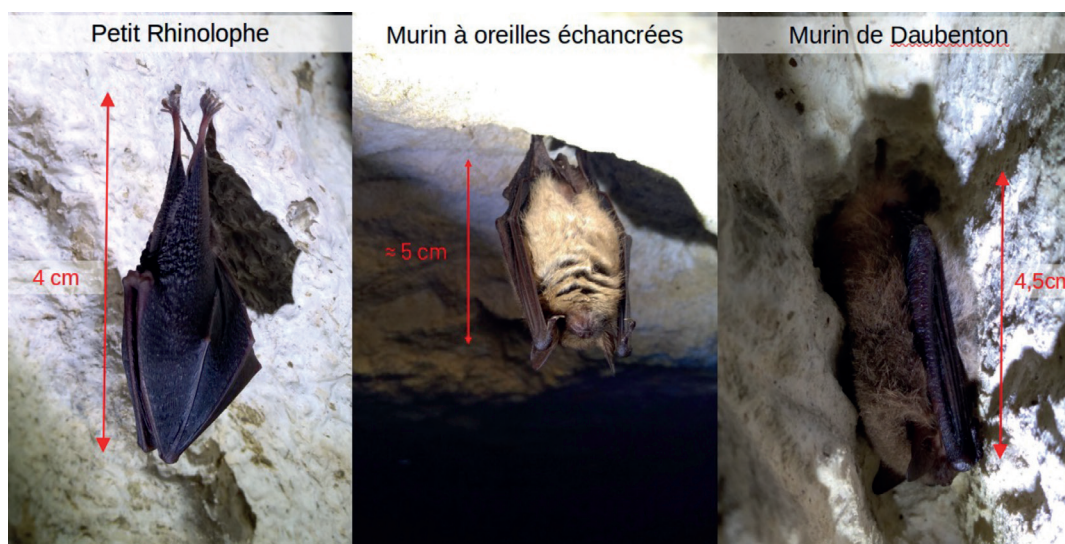
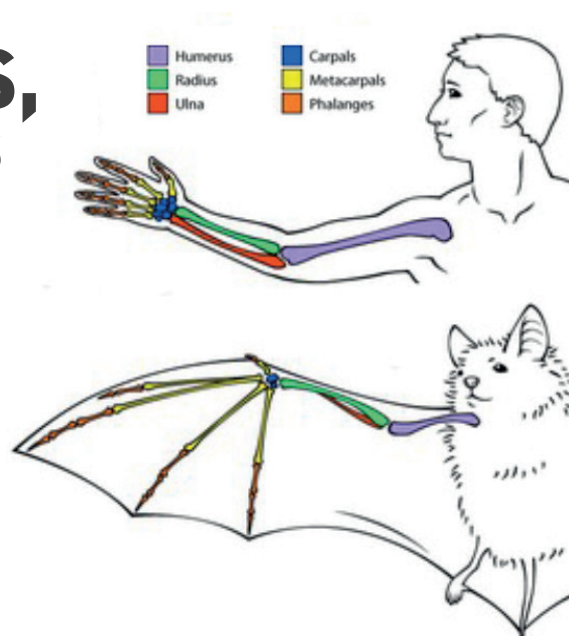
Les chauves-souris utilisent l'écholocation pour se diriger et chasser. Elles émettent des sons très aigus avec leurs

cordes vocales (ou leur nez pour le groupe des rhinolophes) : ces ultrasons sont imperceptibles pour l'oreille humaine. L'écho qu'elles récupèrent par leurs oreilles lorsque les ondes se réfléchissent sur un obstacle leur permet de visualiser leur environnement. Aussi, les chauves-souris ont besoin d'éléments dans le paysage afin de se repérer : elles peuvent difficilement se déplacer sur de grandes plaines agricoles dépourvues d'arbres. Les boisements, les pré-vergers, ou le bocage leur sont favorables.

En chasse, leur radar leur permet d'obtenir des informations sur la direction, la distance, la taille et aussi la texture de l'insecte.

Localement, est-ce qu'il y a des chauves-souris ?

Les anciennes carrières de pierres de Villarceaux sont le site d'hivernation majeur à l'échelle du Vexin, le troisième site majeur en Ile-de-France. Ce site, classé Natura 2000 et interdit au public pour préserver la quiétude des chauves-souris, accueille des effectifs importants, suivis par le PNR chaque année depuis 2000.



Chauves-souris dans les carrières de Villarceaux / crédit photos : PNR VF

La population est en constante augmentation depuis que le lieu est protégé. A titre d'exemple, en 2025, plus de 475 animaux ont été recensés (contre 48 en 2000), répartie en 8 espèces différentes. Ce site est important en particulier pour des espèces à enjeux à l'échelle européenne comme le Petit et le Grand Rhinolophe. La présence d'eau, d'arbres dans le paysage, de forêts et l'agriculture biologique sont autant de facteurs favorables à leur présence et au développement des populations.

Autour de notre centre bourg, la présence de prairies, d'anciens vergers, d'eau, de bâtis non aménagés, l'absence de traitements réalisés par la commune favorisent la présence de nombreuses chauves-souris. Soucieux d'améliorer les connaissances, le PNR mettra en place à partir de 2025 une enquête

participative pour encourager les habitants à signaler la présence de chauves-souris dans leur bâti. Il organisera également au début de l'été, avec l'association spécialisée Azimut230, un week-end d'inventaires participatifs du bâti à la recherche de nurseries de chauves-souris. Chaussy sera peut-être parmi des communes visitées.

Que faire pour les protéger ?

Afin de participer activement à la préservation, en particulier, de ces espèces nocturnes, la commune a choisi d'éteindre l'éclairage public la nuit. N'hésitez pas à en faire de même chez vous en évitant de laisser des lumières extérieures allumées toute la nuit. Pour favoriser leur chasse, il est possible de laisser un petit coin de votre jardin non tondue. Cela pourra favoriser non seulement des fleurs et insectes butineurs

le jour, mais aussi des insectes dont les chauves-souris se nourrissent la nuit. Vous aurez ainsi sûrement la chance d'en voir chasser durant les soirées d'été. Durant la journée, elles ont besoin d'un lieu au calme. Si vous avez des combles non aménagés, ou un bâti accessible, sombre et chaud, il se peut que des chauves-souris s'y cachent. Les chauves-souris ne représentent aucun danger pour votre bâti. En effet, elles ne mangent ni l'isolant, ni le bois. Mieux : elles mangeront les insectes qui peuvent venir ronger le bois, et protégeront ainsi votre habitat. Si vous souhaitez aménager des combles, en amont, n'hésitez pas à contacter les chargés de mission du PNR afin qu'ils vous conseillent pour organiser au mieux votre chantier sans perturber les populations ancrées localement.



Vous pouvez également, afin de favoriser les chauves-souris, poser des refuges à chauves-souris. Pour information, la commune offre soit un nichoir à mésanges soit un refuge chauves-souris à chaque nouveau né de Chaussy. Cette année, deux couples de parents ont choisi un refuge à chauves-souris. Attention à les positionner dans un lieu calme, non éclairé et protégé des chats qui sont des prédateurs redoutables pour la petite faune.

CULTURE

LES SOUFFLEURS COMMANDOS POÉTIQUES

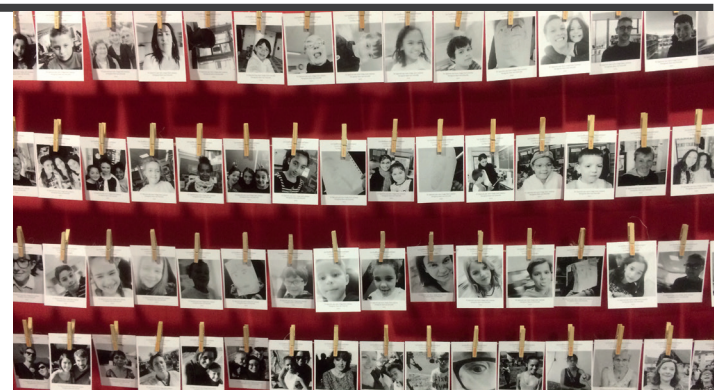
Par Alexia Lunel

Qu'est ce qui peut transformer un souffle en tornade? Tous les gens qui sont entrés dans cette ronde poétique animée par une troupe originale en résidence dans le Vexin depuis deux ans.

Les habitants sont ces « Coquelicots dans un grand champ de blé », le deuxième titre de cette

effraction poétique dans notre territoire, dont l'exposition se déroulera à **Magny-en-Vexin les 29 et 30 novembre prochain à la salle des fêtes.**

La myriade des portraits photographiques réalisés avec l'assentiment des modèles - le droit à l'image ayant été strictement respecté - sera présentée dans



Les Souffleurs

un format carte postale dans les salles attenantes. Lorsque les visiteurs se reconnaîtront, il leur sera proposé deux de leurs portraits dont ils choisiront (ou pas !) d'en restituer un, légendé par eux-mêmes, avec une encre d'archiviste aux propriétés indélébiles, et qui sera classé et conservé au siège de la Communauté de Communes, pour toujours. Non pas figé comme un vieux dossier dormant, mais gaiement commémoré dans une sorte « d'éternité républicaine » nous dit avec humour l'instigateur de cette promenade délicate. Nos Souffleurs Poétiques ne se sont pas contentés de nous photographier avec leur regard

sensible et curieux des autres, ils sont venus aussi nous souffler quelques rimes, à l'aide de grandes cannes, résonantes à la seule oreille du destinataire, lui ou elle.

Chaussy a été gâté, ils sont intervenus pas moins de 6 fois dans notre village. Les deux brocantes, la fête de la musique, l'école - surprise concoctée avec la complicité des maîtresses - le Café du Village et Les rencontres du Vexin.

Comme une brise légère traversant pour un instant nos vies et nous rappeler la fragilité du coquelicot, sa beauté singulière, et son humanité. Rendez-vous cet automne!



L'équipe des Souffleurs



HAUT LES MAINS!!

Par Alexia Lunel



Et les cœurs !! Oui !!! Patatra ! L'après-midi du festival du PIVO à Wy-Dit-joli village se tiendra au même moment... que la fête de l'école de CHAUSSY !!! Le samedi 14 Juin.

Mais ne désespérons pas : le cortège d'animaux plus ou moins sauvages, de navettes spatiales, de sportifs de haut-niveau, de punks, de musiciens et même d'une pompe à essence sillonne les villages alentour tout au long de la semaine qui précède ce grand jour. Voici le programme des festivités où vous pourrez emmener vos petits s'amuser et rêver...

Le vendredi 13, inutile de se téléporter, le PIVO se déplace à Chaussy, à l'école l'après-midi et le soir à 19 heures aux abords de la mairie (ou à la salle des fêtes si le temps boude) avec le spec-

tacle : **Castelet Is Not Dead**, un spectacle familial et ludique qui interroge notre relation à la technologie dans un monde en mutation, si ce n'est en révolution... une meute de marionnettes déboule pour défier nos peurs et s'amuser de nos paradoxes. 45 minutes pour lever le nez de sa tablette... L'entrée est libre.

Attention : les adultes ne sont pas interdits de promenade à **Wy-Dit-Joli village le 14**, les spectacles du PIVO permettent toujours une double lecture et touchent l'esprit et le cœur des petits comme des grands grâce au talent de compagnies choisies. On est accueilli dès 13 heures. On se gare au stade communal. Il y a une buvette payante sur place et des animations pour relier pas moins de 7 spectacles, tous gratuits, lors d'une déambulation sans contrainte.



Avant vendredi, voilà le programme de rattrapage anticipé :

Lundi 9 juin	11h30 15h	La Roche Guyon - Potager du Château	Les Quiquoi et le chien moche dont personne ne veut
Lundi 9 juin	16h30	Théméricourt - Maison du Parc Naturel du Vexin Français	Minimal Circus
Lundi 9 juin	17h	Chérence - Parc du foyer rural	Castelet is not dead
Lundi 9 juin	17h	Cléry-en-Vexin - Plateau sportif	Hands-up
Mardi 10 juin	16h45	Saint-Gervais - Parc Fernand Jorelle	Castelet is not dead
Mardi 10 juin	18h30	Genainville - Jardin de la mairie	Les Quiquoi et le chien moche dont personne ne veut
Mardi 10 juin	18h	Nucourt - Aire de jeux (6 rue de la Boutrolle)	Minimal Circus
Mercredi 11 juin	14h30	Magny-en-Vexin - Salle des fêtes	Castelet is not dead
Mercredi 11 juin	15h	Chaussy - Domaine de Villarceaux	Minimal Circus
Mercredi 11 juin	18h	Maudétour-en-Vexin - Devant la salle des fêtes	Hands-up
Jeudi 12 juin	18h	Bray-et-Lû - Parc derrière la mairie	Castelet is not dead
Jeudi 12 juin	18h15	Montreuil-sur-Epte - Mill'Clubs	Hands-up

ECOLE

Par Caroline Penot Lemoine

L'aventure autour du thème du « **Portrait** », lancée à la rentrée de septembre, amène petits et grands à vivre des rencontres uniques et propices à de nombreuses situations d'apprentissages. En route pour un retour sur les projets de l'année scolaire...



Courant octobre, les 3 classes ont repris **les ateliers d'anglais**, financés par la mairie avec Yvonne Vasseur les jeudis après-midis, avec un engagement mutuel toujours aussi fort. Des chants, des jeux, des dialogues, des lectures adaptées au niveau des élèves leur permettent de développer vocabulaire et structures grammaticales en lien avec les programmes. Yvonne constate avec plaisir les progrès réalisés par les élèves au cours des 5 dernières années.

Début novembre, les élèves des classes élémentaires et les enseignantes ainsi que les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), ont croisé le chemin de quelques poètes « **Les souffleurs commandos poétiques** » installés en RÉSIDENCES EN TERRITOIRES sur la communauté de communes du Vexin Val de Seine dans le cadre du projet « Des Coquelicots dans nos champs de blé ». Tous ont pu écouter et partager des secrets poétiques et se faire « **tirer le portrait** » pour faire partie de La Grande Tornade de Portraits qui se tiendra en novembre 2025 à la salle des fêtes de Magny-en-Vexin. Ils ont également fait connaissance avec Clémentine Pinto, violoniste et professeur de musique du Conservatoire intercommunal de musique du Vexin. Le projet

« **Explorer le monde** » mis en place grâce au soutien financier de la commune, leur permet de vivre un atelier musique tous les 15 jours entre novembre et juin. Il permet d'éduquer à la citoyenneté par la musique en partant de l'écoute vers la mise en place de danses du monde et de créations sonores corporelles.

Mi-novembre, tous les élèves de la GS au CM2 ont rejoint le dispositif « **Ecoles en Face à Face** » organisé par l'association La Source au domaine de Villarceaux. Accompagnés d'un guide, ils ont visité l'exposition artistique, puis ont participé à un atelier pour créer le portrait d'une île imaginaire. Les élèves de la classe maternelle ont, quant à eux, noué une certaine complicité avec Michèle Morin, bénévole de l'association de **La Ligue de l'enseignement**, autour de la lecture partagée de livres qu'elle leur fait découvrir chaque mardi matin.

En décembre, tous les élèves ont assisté à un **spectacle de Noël** « À la recherche du Père Noël » proposé par la Cie Les Traversées et financé en partie par l'ASCE (Association Sportive et Culturelle de l'Ecole). Comme les années précédentes, les enfants des 3 classes ont également réalisé **des cartes de vœux**, et des sapins en origami pour les plus grands, qui ont été glissés dans les colis remis aux « anciens du village ». Petits et grands apprécient toujours ce projet transgénérationnel comme en témoignent les courriers reçus en retour, à destination des élèves et des enseignantes. Nous avons déjà pris rendez-vous pour la fin de l'année 2025...

En collaboration avec l'ASCE, **des calendriers et des sacs en tissu avec les dessins réalisés par les élèves** ont été vendus en fin d'année ; les bénéfices engendrés permettent d'acheter des livres,

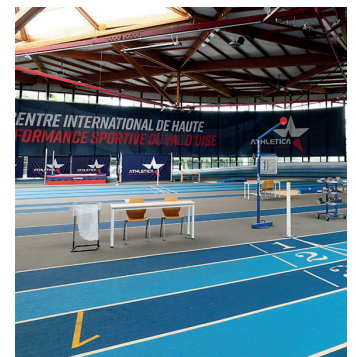


du petit matériel et contribuent au financement des sorties scolaires. Quelques équipes de 2 à 3 élèves de CM1 et CM2 ont également sillonné les rues du village et des hameaux avec pour mission de vendre les calendriers 2025. Encore merci à tous pour votre soutien !

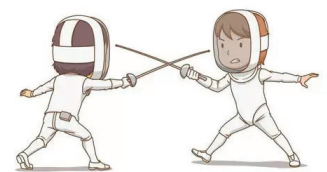


Toujours en décembre, les élèves de la classe maternelle ont découvert **le monde du théâtre** en assistant à la pièce « 1000 secrets de poussins » proposée par le PIVO (Pôle Itinérant en Val d'Oise) à la salle des fêtes de Vienne en Arthies. Une présentation de l'univers du théâtre et des caractéristiques de la pièce, adaptée au jeune public, a d'abord été faite en classe par un membre du PIVO. Puis mi-janvier, ce sont les élèves de la classe de CP CE1 CE2 qui ont bénéficié d'un atelier en classe autour du théâtre, suivi d'un spectacle de marionnettes « Sur les pas d'Oodaq » mis en place par le PIVO à la salle des fêtes de Genainville. Après la représentation, les élèves ont pu vivre un temps fort : ils ont rencontré et échangé avec l'auteur et les marionnettistes autour de la pièce et de leurs métiers. Quant à la classe de CM1 CM2, elle a

assisté, le 10 avril dernier, à la répétition d'une nouvelle pièce à la Bergerie de Villarceaux. Ils ont pu ainsi approcher et discuter avec les comédiens, action planifiée également grâce au PIVO. Des ateliers de fabrication de marionnettes, à destinations des classes élémentaires, ont également eu lieu mi-avril.



Fin janvier et début février, les 3 classes ont pu re-découvrir le CDFAS (Centre Départemental de Formation Athlétiques et Sportives) d'Eaubonne, nouvellement nommé **ATHLETICA** suite aux JO 2024 et à l'utilisation du site comme lieu d'entraînement de l'équipe américaine. Au cours de ces rencontres sportives organisées par l'USEP (Union pour le Sport à l'Ecole Primaire), les élèves ont pratiqué différents ateliers adaptés à leur âge : saut en hauteur, saut en longueur, saut de haies, course de vitesse, course de relais, lancer de javelot, lancer de poids, lancer de disque... Une journée sportive exigeant un engagement personnel des élèves !



Depuis la rentrée de mars et dans la continuité de la découverte de nouveaux sports liée au thème des JO 2024, un cycle « **escrime** » composé de 6



séances est proposé aux élèves. Chaque lundi matin, un maître d'armes diplômé d'état du club d'escrime de Magny-en-Vexin accompagne les élèves de la PS au CM2 dans la pratique du sabre. Ils découvrent non seule-

ment des postures, des techniques, une tenue, des accessoires, du vocabulaire... mais aussi des épées et des sabres de différentes époques : ces rencontres du lundi sont aussi un voyage dans le temps ! Et c'est pour

tous l'occasion de rencontrer un sportif de haut niveau : un membre de l'académie d'armes de France.

En outre, tous les élèves ont investi la **Semaine des Mathématiques** du 10 au 13 mars 2025 en classe et à la maison. Confrontés à des énigmes et des situations problèmes à résoudre, adaptés à leur niveau, ils se sont engagés dans une démarche de recherche à la fois collective et individuelle. A l'issue des épreuves, chaque élève et chaque classe ont reçu un diplôme. Bravo à tous pour cette première participation !

L'année scolaire avançant à grands pas, les élèves de CM1 CM2 se sont déjà rendus au collège Rosa Bonheur de Bray-et-Lû pour y vivre « **une journée d'immersion** » avec découverte des lieux, repas au self et rencontre avec des professeurs. Tous ont apprécié cette journée et semblent prêt à renouveler l'expérience.



En attendant, il nous reste encore quelques semaines pour mettre en place d'autres actions, comme le **spectacle de fin d'année**. Ce dernier sera présenté le samedi 14 juin et ce sera alors l'occasion pour les élèves de présenter des chants, des poèmes, des danses préparés notamment avec leur enseignante.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient à nouveau chaleureusement la municipalité qui finance les projets, permettant ainsi aux élèves de développer de nouvelles compétences et connaissances et de s'épanouir en profitant au mieux de leur environnement immédiat.

Tous les élèves et l'équipe enseignante vous souhaitent de profiter d'un printemps lumineux, rempli de bonheur et de belles surprises !

L'ASCE

L'ASCE a débuté l'année scolaire par son assemblée générale, qui s'est tenue le 8 octobre 2024. Un nouveau bureau a été élu, constitué de :

- Magalie Gaudfroy, Présidente
- Cécile Deconinck, Vice-Présidente
- Lindsay Fourcroy, Secrétaire
- Carine Lepolard, Secrétaire Adjointe
- Caroline Penot-Lemoine, Trésorière
- Sandrine Furic, Trésorière Adjointe
- 5 administrateurs : Alexandra Hibert, Aurélien Laverre, Marie Mehenni, Freydice Thelot, Delphine Troussel.

Pour la première fois, en association avec le Comité des Fêtes, nous avons organisé un **goûter d'Halloween** le 31 octobre 2024. Les enfants se sont retrouvés vêtus de leur plus monstrueux



déguisement sur la place du village. Une fois les estomacs bien remplis, nous avons formé de petits groupes afin de partir à la chasse aux bonbons. Merci à tous les habitants qui nous ont ouvert leur porte ; sans vous et vos dons de friandises, Halloween n'aurait pas connu le succès escompté. Les enfants étaient ravis.

Le 23 novembre 2024, nous nous sommes retrouvés entre membres de l'association pour notre **soirée annuelle sur le thème : Îles paradisiaques**. Les anciens ont pu faire connaissance avec



les « petits nouveaux ». Nous nous sommes régallés d'un rougail saucisse et d'autres mets exotiques, puis nous avons dansé, pour la joie des petits et des grands.



Le 7 décembre 2024, nous avons participé à l'organisation de la soirée au bénéfice du **Téléthon**, en collaboration avec les autres associations du village. Cette soirée a rencontré un franc succès, la salle était pleine. Au menu : tartiflette et dessert maison ! Une tombola avec de beaux lots locaux a eu lieu. Nous remercions chaleureusement toutes les petites entreprises qui ont offert gracieusement un ou plusieurs lots. La soirée et la tombola ont permis de récolter une belle somme pour le Téléthon. Une nouvelle fois, nous avons fait chauffer la piste de danse.

En décembre, pour la seconde fois, une **vente de chocolats Jeff de Bruges** a été proposée à tous les habitants du village. Les bénéfices permettent à l'école d'investir dans du nouveau matériel ou des sorties scolaires, entre autres. Merci pour vos commandes.



Les traditionnels **calendriers et objets personnalisés avec les dessins des enfants**, cette fois-ci un sac en tissu, ont également été proposés à la vente.

Le mois de mars appelle le printemps, c'est donc le mois du **carnaval**. Pour préparer le troisième défilé annuel de chars, nous nous sommes retrouvés autour de deux ateliers. Le premier, le samedi 8 mars, destiné aux enfants, a fait un carton ! C'est le cas de le dire, puisque de nombreux enfants et leurs parents ont fait le déplacement et ont pu réaliser de jolies créations sous un beau soleil dans la cour de l'école.



Le samedi suivant, était consacré aux **chars** (prêtés par la mairie de Bray-et-Lû) proprement dits, car nous avons travaillé directement sur les structures. Merci aux parents qui ont participé à la décoration des chars sous un soleil glacial cette fois-ci.



N'oublions pas **Monsieur Carnaval**, dont la structure a été réalisée par Aurélien, la pâte à mâcher par les enfants et leurs enseignantes, il ne nous restait plus qu'à le revêtir de son plus beau vêtement.



Les bases étant là, le samedi 22 mars, au petit matin, nous avons terminé d'**embellir nos deux chars** : le premier sur le thème de l'année scolaire de l'école, les portraits, et le second sur le thème du monde sous-marin.

Puis est venu le temps de la cavalcade. Le rendez-vous était donné à 14h30 à l'école, vêtus de nos plus beaux déguisements sous un soleil éblouissant. Mamie Gigi a habillé de ses jolis costumes quelques derniers parents.



Les chars sont arrivés en musique et ont reçu un tonnerre d'applaudissements. Les enfants bien installés, le défilé est parti pour une marche toute en couleurs dans les rues du village. Nous avons marqué une pause au terrain de foot afin de brûler Monsieur Carnaval. Puis nous sommes repartis, toujours en musique, afin de rejoindre l'école où un goûter de crêpes, préparé par quelques membres de l'amitié, nous attendait. Nous sommes arrivés à l'école avec la pluie, tout juste le temps d'installer le goûter pour nous abriter. Merci à nos bienfaitrices, les enfants se sont régalés. Une petite fleur a été remise à chacune de nos pâtisseries. Et lorsque les enfants ont regagné leur maison, le gros orage a éclaté ! même la météo nous a souri pour le carnaval !

Le 10 avril, une **vente de plantes et d'objets de décoration pour la maison** a eu lieu, un catalogue a été distribué dans chaque boîte aux lettres. Tous les bénéfices sont allés à l'école, une nouvelle fois, merci pour vos commandes !

Depuis le début de l'année, nous avons déjà organisé également six **ventes de gâteaux et de bonbons** à la sortie de l'école, ces ventes ravissent petits et grands.



• Le 19 avril, en association avec le Comité des Fêtes et le Foyer Rural, nous avons organisé la traditionnelle **chasse aux œufs**.

A VENIR :

• Le 20 avril, nous tiendrons la **buvette de la brocante de printemps**, nous vous attendons nombreux pour venir déguster les saucisses et merguez de la ferme du Clos de l'Isle, pommes de terre, sandwiches maison, crêpes et gâteaux pâtisseries par les parents d'élèves et bien d'autres gourmandises.

• Le 14 juin, après le spectacle des enfants aura lieu un **déjeuner participatif** avant la kermesse.

VILLARCEAUX

LE DOMAINE RÉGIONAL DE VILLARCEAUX AFFIRME SA PLACE DE DESTINATION CULTURELLE ET TOURISTIQUE INCONTOURNABLE EN ÎLE-DE-FRANCE.

La saison dernière a marqué le début d'une nouvelle histoire pour le domaine avec le lancement de l'ambitieux programme de valorisation et de développement porté par Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France.

Inscrit dans la politique régionale d'investissement visant à dynamiser les territoires de la Grande Couronne, ce projet s'articule autour de quatre axes : améliorer l'accueil du public, enrichir et diversifier l'offre culturelle et événementielle, offrir un lieu de création et de recherche in situ à des artistes et des chercheurs, développer une offre hôtelière et de restauration de qualité.

La saison 2025 poursuit ce projet avec une programmation culturelle et festive foisonnante et la création de nouvelles expériences de visites et de nouvelles offres de loisirs. A la fois accessible au plus grand nombre et exigeante, elle est jalonnée, du 5 avril au 1er novembre, de multiples rendez-vous où dialoguent l'histoire, la création contemporaine et le vivant.

Deux grandes nouveautés seront inaugurées le 3 juillet : un **potager conservatoire**, créé en partenariat avec l'agence régionale Île-de-France Nature, pour découvrir les fruits et légumes anciens jadis cultivés en Île-de-France, et un **escape game historique**, pour percer tous les mystères du domaine.

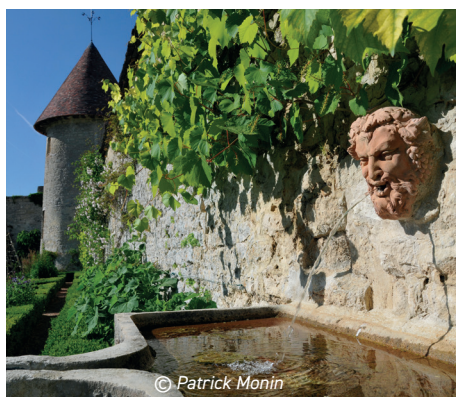
Côté culture : des **expositions d'art contemporain** avec le Frac Île-de-France (du 5 avril au 2 novembre) et l'association La

Source Garouste avec l'artiste Ying Wang (du 18 au 22 juin) ; des **performances poétiques** par les Souffleurs commandos poétiques (10 mai) ; des **concerts de musique classique** avec le festival Un Temps pour Elles (5 et 6 juillet), l'Orchestre national d'Île-de-France (13 septembre), le festival d'Auvers-sur-Oise (14 septembre), de **jazz et de folk**, avec Laura Cahen (10 mai), Swing Family (19 juillet), le Big Band du conservatoire du Vexin (4 octobre) ; des **Siestes acoustiques** avec la compagnie Courir les rues (19 juillet) ; avec LE PIVO : un **spectacle de marionnettes** par la compagnie La Poupée qui brûle (11 juin), de **théâtre** par les compagnies Théâtre des Turbulences (9 août) et des Ombres Portées (13 septembre) ; des **balades extraordinaires** par la compagnie l'Onde & Cybèle, dans le cadre du festival Paris l'Été (27 juillet) ; un **spectacle jeune public** avec le festival Les Enfants d'abord (10 et

12 octobre) ; la **Journée du conte** (17 mai), et des **visites insolites du domaine** (20 et 21 septembre),

Côté nature et loisirs : une **bourse aux plantes** (19 avril), des **initiations à l'apiculture** (31 mai, 14 et 28 juin, 23 et 30 août), des **soirées d'observation de la faune** (24 mai, 27 juin 29 août), la **Fête de la Communauté de communes Vexin Val de Seine** (28 juin), la grande **Fête du patrimoine gourmand** avec des producteurs et des artisans d'Île-de-France (20 et 21 septembre), des **balades à poneys** et des **baptêmes en montgolfière** sur réservation, et pour finir, l'**illumination féérique du domaine** (1er novembre).

Le domaine régional de Villarceaux entend ainsi offrir la plus large palette d'activités aux Calcédoniennes et Calcédoniens, qu'il attend nombreuses et nombreux.



A LA BERGERIE, LA BOUTIQUE À LA FERME CHANGE DE LIEU.



A LA BERGERIE, IL Y A 6 STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES, FAISANT VIVRE LE LIEU DIT DE LA BERGERIE DE VILLARCEAUX :

- **l'association Écosite de Villarceaux**, assurant la gestion du centre d'hébergement situé dans l'ancien corps de ferme réhabilité. Il y a un restaurant collectif et une capacité de couchage de 120 personnes maximum.
- **la gestion de la forêt** composée de 3 massifs (bois de la Moinerie, Bois de Morlu et bois situé dans le golf)
- **l'association Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux** participant en particulier à des réseaux nationaux facilitant les transitions agroécologiques concernant différentes thématiques (agriculture, alimentation, protection de la ressource en eau, foresterie).

- **l'EARL du Chemin Neuf**, cultivant 370ha de terres agricoles en polyculture polyélevages et transformant une partie des céréales en pain.
- **le GAEC de la Comté**, cultivant des légumes diversifiés sur une parcelle de 4ha. Produits en vente au marché de Chaussy
- **La Coop Saveurs du Vexin** organisant en particulier 2 marchés mensuels et des ciné-débats au cours de l'année.

L'ensemble des produits vendus à la Bergerie sont certifiés en Agriculture Biologique. Localement, les habitants du territoire peuvent acheter des produits alimentaires à la Bergerie de deux façons différentes et complémentaires, comme le montre le plan ci-dessus. De plus, le pain et les légumes de la Bergerie sont disponibles sur le marché de Chaussy. Le pain est également proposé à la cantine de l'école communale.

Les produits de la Bergerie, qui protègent votre eau potable, sont accessibles

Les agriculteurs engagés veillent à maintenir des prix accessibles à tous et toutes, tout en proposant des produits sains et de qualité, et en vivant correctement de leur métier. L'absence d'intermédiaire, le peu de perte, sont des facteurs permettant de vous proposer des prix accessibles. À titre d'exemple, les pommes de terres sont 2,20€/kg

à l'unité, contre plus de 2,40€/kg non biologiques dans différents magasins du territoire, une caisse de 10kg d'oranges biologiques origine Espagne sont vendus 2,90€ à la CoopSaveurs du Vexin, alors que des oranges à déguster non biologiques sont vendues plus de 3,20€/kg ailleurs.

En somme, les produits biologiques ne sont pas forcément plus chers lorsque les intermédiaires sont limités et les pertes réduites.

LES FERMES DE LA BERGERIE, GÉRÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, PROTÈGENT VOTRE RESSOURCE EN EAU POTABLE DURABLEMENT.

En consommant des produits de la Bergerie, en plus de faire vivre des emplois ancrés localement, vous bénéficiez d'une alimentation saine et vous protégez durablement votre ressource en eau.

LA SOURCE GAROUSTE

PROGRAMMATION 2025

Villarceaux



Portrait Ying Wang - Maison papier

PROGRAMME DE FIN DE RÉSIDENCE DE L'ARTISTE YING WANG

En 2025, cette plasticienne est accueillie à la Source Garouste-Villarceaux de janvier à juin dans le cadre d'une résidence-mission en partenariat avec la DRAC Île-de-France. Son exposition, présentant à la fois ses œuvres et les productions des enfants, se tiendra du **18 au 29 juin** dans les communs du manoir de Ninon. Plusieurs rendez-vous pour aller à la rencontre de sa démarche créative.

SAMEDI 17 MAI

Ateliers Sourciers en famille pour expérimenter l'art entre parents ou grands-parents et enfants.

Création de mobiles solaires animés dans le cadre de la journée des « contes en jardins » avec le domaine régional de Villarceaux.

De 10H à 16H / 15 places/2€ à 5€ par personne / pique-nique à prévoir

MERCREDI 18 JUIN À 14H30

Inauguration et visite guidée de l'exposition en présence de l'artiste et des enfants sourciers.

SAMEDI 21, DIMANCHE 22, SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUIN

Visites guidées de l'exposition en présence de l'artiste (sur rendez-vous)

PROGRAMME DES SORTIES EN FAMILLE DE L'ÉTÉ

SAMEDI 28 JUIN - AU DOMAINE RÉGIONAL DE VILLARCEAUX

Randonnée matinale, repas partagé et fête de l'intercommunalité à Villarceaux.

Gratuit



Atelier avec Ying Wang

JEUDI 17 JUILLET - PASSEZ UNE JOURNÉE À FÉCAMP !

Balade sur la plage, découverte du port, vues sur les falaises et possibilité de visiter le musée de la Bénédictine.

60 participants / 5€ par personne

MARDI 12 AOÛT - BAIGNADE AU PLAN D'EAU DU CANADA

Profitez d'une journée à la plage : baignade, construction de châteaux de sable et détente dans un cadre naturel paisible.

60 participants / 5€ par personne

PROGRAMMATION DES ATELIERS DES VACANCES D'ÉTÉ

A partir de mi-juillet, chaque semaine les enfants et les familles découvriront une discipline artistique accompagnée d'un artiste professionnel. Plusieurs formats d'ateliers vous sont proposés.

ATELIERS SOURCIERS POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS

Des ateliers d'une semaine avec un vernissage le vendredi à 14h

Tlj de 10h à 16h / 12 places / Tarifs selon revenus / pique-nique à prévoir

DU 7 AU 11 JUILLET

Découverte du feutrage de laine, avec l'association Marchandes de Tapis

DU 15 AU 18 JUILLET

Découverte du travail de l'osier et du feutre avec l'artiste plasticien Judicaël Eymard

DU 21 AU 25 JUILLET

Découverte du torchis avec Pierre Genouvrier (à confirmer)



Atelier enfants



DU 28 JUILLET AU 1ER AOÛT

Découverte de la technique de la tempera avec l'artiste Caroline Yé

DU 18 AU 22 AOÛT

Découverte de la broderie et du Tataki-zomé avec l'artiste textile Anne Pecquet

ATELIER ADOS SOURCIERS DE 12 ANS À 16 ANS

Une semaine avec un vernissage le vendredi à 14h

Tlj de 10h à 16h / 12 places / Tarifs selon revenus / pique-nique à prévoir

DU 28 JUILLET AU 1ER AOÛT

«Parure, allure, armure»

Création de bijoux en papier avec l'artiste designer Ludovic Brosse en partenariat avec BIC

ATELIERS SOURCIERS EN FAMILLE

Un atelier de deux jours réunissant grands-parents et/ou parents et enfants.

De 10H à 12H et de 14H à 16H / 15 places/2€ à 5€ par personne / pique-nique à prévoir

25, 26 AOÛT OU 28, 29 AOÛT

Photographie avec l'artiste avec l'artiste Eléna Groud

LES ATELIERS DES MERCREDIS À PARTIR DE SEPTEMBRE

Les ateliers des mercredis reprendront à la rentrée de septembre pour les 6-12 ans avec la nouvelle artiste photographe résidente, Eléna Groud.

Et un mercredi sur deux pour un groupe ados sourciers de 12-16 ans.

Inscription au trimestre / Tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h / 12 places / Tarifs selon revenus

N'hésitez pas à contacter pour toute information

La Source Garouste-Villarceaux
allée du potager au Domaine régional de Villarceaux
accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr
01.34.67.78.83



Atelier avec Elena GROUD

LES AMIS DU DOMAINE DE VILLARCEAUX

Par Patrick Monin

Au nombre des prochaines rencontres et manifestations de la saison 2025, deux temps forts à retenir à destination de tous publics et particulièrement des familles.

CONTES EN JARDIN

Samedi 17 Mai 2025, de 11h à 19h.

Pour la première fois, le site de Villarceaux se transformera en véritable domaine enchanté, à l'occasion des « Contes en Jardin » organisé en partenariat avec l'association Cible95 qui rassemble les bibliothèques du Val d'Oise.

Cette journée va transporter les visiteurs au temps des contes et plus précisément ceux évoquant la nature grâce à la participation de 10 conteurs d'exception.

AU PROGRAMME :

Une balade contée avec un botaniste-conteur ayant travaillé au Muséum National d'Histoire Naturelle, une conteuse à vélo avec des kamishibais (théâtre ambulant japonais), une conteuse dans sa yourte, une balade contée avec un âne, un conte musical « Chante grenouille » pour les enfants jusqu'à 4 ans et d'autres...

Un salon du livre tenu par des libraires indépendants dont « l'Aventure » de Magny-en-Vexin qui présentera des livres pour la jeunesse. Présence exceptionnelle de la Maison d'Édition indépendante Courtes et Longues et de leur autrice-illustratrice Isabelle Simler. C'est l'une des plus populaires en France. Son univers est un hommage à la nature.

Des artisans du livre (relieuse, technique de l'Orimoto...)

Des associations et organismes œuvrant pour la nature et d'autres pour le livre et la lecture.

Amoureux des contes, des livres, de la nature, nous vous attendons nombreux et n'hésitez pas à vous costumer en personnage de conte !

LES HISTORIQUES DE VILLARCEAUX

7 et 8 Juin 2025 de 11h à 18h.

Cette 12e édition des Historiques vous invite à parcourir l'histoire au fil des rencontres, de l'époque médiévale au siècle des lumières, entre duel de mousquetaires et intrigues des courtisanes, de l'épopée Viking aux froissements des crinolines. Assistez à des scènes costumées, des concerts au château 18e, découvrez la

vie d'un campement du 17e, le savoir-faire des artisans Viking et d'autres animations pour petits et grands. Enfin, parcourez le marché de l'histoire où artisans et producteurs vous proposeront leurs créations et divers types de gourmandises.

Vous pouvez aussi y participer plus activement en venant costumé, seul, entre amis ou en famille. Restaurations sur place.

Consultez le programme complet de la saison 2025 à Villarceaux sur le site de l'association : www.amisdevillarceaux.fr

N'hésitez pas à rejoindre l'association des Amis de Villarceaux pour participer à cette belle aventure du domaine de Villarceaux entre Histoire, Environnement et lien Social.

Domaine Régional de Villarceaux

Contes en Jardin

17 Mai
11h-19h



contes, livres et nature

10 Conteurs d'exception
Artisans du livre
Parking - Restauration

avec la participation de **Isabelle Simler**
illustratrice des Editions Courtes et Longues

3 librairies
Associations Nature
contact: amisdevillarceaux.fr

Entrée gratuite



CLUB DE L'AMITIE DE CHAUSSY

Par Elisabeth Amisse

L'association est ouverte à tous et toutes sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens amicaux entre ses membres.

Tout au long de l'année, chaque lundi de 17h15 à 18h15 à la Salle des Fêtes, venez pour vous maintenir en forme et participer aux **cours de gymnastique douce**. Un mardi sur deux, nous nous retrouvons à la Salle des Associations vers 14 h pour **divers jeux et un goûter**.

Depuis le loto, nous nous sommes retrouvés le **5 novembre** au Cadran à Evreux pour un **spectacle coloré et animé de « Paris à Las Vegas »**.

Le 17 novembre à la Salle des Fêtes, malgré une panne de chauffage, nous étions nombreux pour notre **repas de fin d'année**, animé par Didier toujours fidèle au poste. Un grand merci à Alexandra et à Aurélien qui se sont démenés et ont fait des heures supplémentaires pour nous trouver un chauffage d'appoint.



Repas novembre



Le 5 décembre, départ de bonne heure pour la **visite d'une cave de champagne** familiale J. Charpentier à Villers-sous-Chatillon. Les propriétaires sont récoltants et vendent leurs produits. Déjeuner tout au champagne avec un

nouveau cru à chaque plat. Puis départ pour Reims au marché de Noël pour les plus courageux et visite de la Cathédrale pour les autres.



Cave Charpentier



Le 12 décembre : **Dégustation d'une bûche de Noël** au Club du mardi

Le 21 janvier 2025 : Au club **nous avons tiré les rois**.

Le 25 janvier : départ pour **Paris**. Vers 18h30, dîner au restaurant « Le Monte Carlo » puis en route pour le théâtre « La Grande Happy Comédie » pour 7 scènes de ménage. Pas de costumes, pas de décors, juste 2 comédiens.

Le 8 février : **AG du Club** avec repas pour fêter les 40 ans du Club nous avons eu droit à une animation de « Ave Adé » atelier musique. Groupe très sympathique.



Repas de l'AG

Le 12 mars : départ pour le Cadran à Evreux pour une **Fiesta Croisière**. Cocktail et accueil avec savoureux mélange d'humour, de musique, de

danses et chants. Sortie toujours très appréciée, nous avons été obligés de retenir un plus grand car.

Le 22 mars, les mamies ont fait des crêpes pour le carnaval des enfants. Nous avons été remerciés par une belle fleur !

Du 4 au 6 avril : Balade Terre et Mer en Pays voisins.

Départ en direction des Pays Bas. Arrivée à Brenda pour le déjeuner. L'après-midi balade commentée dans le port de Rotterdam, puis installation à l'hôtel Best Western à Gouda, dîner et nuitée. Le samedi départ pour le jardin de Keukenhof et ses nombreuses fleurs. Puis en route pour Delft et sa faïencerie royale. Retour à l'hôtel. Le dimanche départ pour la Belgique. Arrivée à Bruges déjeuner et balade sur les canaux et retour à Chaussy. Nous vous en reparlerons au prochain journal.

Le 25 mai : journée cabaret prévue 35 inscrits, à définir si nous conservons.

PROGRAMME À VENIR
Le 28 septembre : Loto

Du 3 au 9 octobre :
Circuit Basque.

Biarritz, St Jean Pied de Port, Domaine de Françon, littoral basque, St Jean de Luz, Espelette, La Rhune, etc.

Le 16 novembre :
Repas de fin d'année

En étude :
Une journée à Paris visite de Notre Dame et théâtre

Le club vous souhaite de bonnes vacances.



Assemblée générale



LE FOYER RURAL

Par Nathalie Rollois

La saison 2024-2025 est maintenant bien entamée et les activités sont en place. Nous sommes heureux de compter cette année de nouveau un peu plus d'une centaine d'adhérents, et les membres du bureau ainsi que les bénévoles ont grand plaisir à participer à la vie du village à travers l'encadrement de nombreuses activités et manifestations.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Danse : les danseurs et danseuses sont au rendez-vous tous les lundis et mardis autour de Céleste notre professeure de danse, et sous la bienveillance de Marie-Luce. Un spectacle sera

présenté les 28 et 29 juin, venez nombreux à la salle des fêtes !

Gym : tous les lundis soirs, Laurence assouplit et tonifie les corps dans la bonne humeur.

Tennis de table : cette nouvelle activité connaît un franc succès intergénérationnel grâce à l'encadrement et aux bons conseils de Laurent et d'Alexandre. Tous les mercredis soirs, jeunes et moins jeunes se retrouvent autour des tables pour travailler la technique et faire des petits matchs.

Randonnée : le rendez-vous est fixé chaque dimanche matin place de l'Eglise à 9h30. Les randonneurs ont également participé à

une marche nocturne le 19 octobre à l'occasion du jour de la nuit pour observer et découvrir la faune et la flore nocturne, avec un délicieux vin chaud servi à la Bergerie.

Trail : les coureurs de Chaussy trail étant moins nombreux cette année, certaines sorties sont organisées conjointement avec Gasny running afin de parcourir les routes et sentiers du Vexin en bonne compagnie et par petits groupes.

Tennis : la cotisation pour l'accès au cours de tennis est possible à tout moment de l'année, alors n'hésitez pas avec le retour des beaux jours.



Marché de Noël

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE

30 novembre 2024 : marché de Noël dans la salle des fêtes avec une première édition concentrée sur une seule journée, jusqu'à 22h, qui a séduit le public et les exposants (merci à la chorale de la boussole pour son animation).

7 décembre 2024 : Téléthon conjointement avec les autres associations pour la vente de croissants, une randonnée, une sortie trail et un repas tartiflette le soir.

22 mars 2025 : repas du foyer rural avec bal folk et soirée dansante.



Groupe danse primaire



Groupe danse maternelle



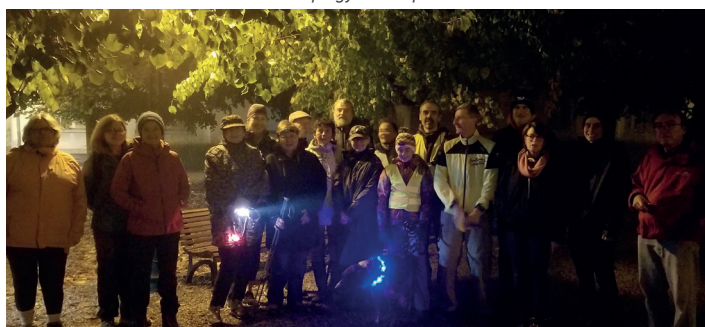
Telethon



Groupe gymnastique



Groupe tennis de table



Groupe marche nocturne



Chaussyflette

MANIFESTATIONS À VENIR

Intervillages : journée du dimanche 18 mai 2025

ChaussySport : journée du dimanche 15 juin 2025 avec randonnée, trail, tennis, ping-pong et pétanque autour d'un barbecue participatif.

Fête de la musique : soirée du vendredi 20 juin 2025 avec un groupe de musique live et restauration sur place.

Spectacle de danse : samedi 28 en soirée et dimanche 29 juin 2025 après-midi.



Toute l'équipe du Foyer Rural reste à l'écoute de vos suggestions.

Pour nous retrouver, notre site : www.chaussy95.com/associations

Courriel : foyerruralchaussy@gmail.com

FACEBOOK : Foyer Rural Chaussy

L'AMICALE DES CHASSEURS

Par Richard Vaissière (Président de l'Amicale des Chasseurs de Chaussy)

Notre saison de chasse 2024/25 est déjà terminée pour laisser place à ce nouveau printemps 2025

Une belle ouverture de chasse en septembre 2024, mais une saison assez compliquée suite aux conditions météorologiques très capricieuses concernant l'automne et l'hiver passés.

Nous espérons une météo à venir plus favorable pour les prochaines couvées de perdrix grises présentes sur le territoire.

Les très jeunes perdreaux étant très sensibles aux variations météo et surtout aux pluies abondantes. Nos souches naturelles étant limitées, nous suivrons de très près ces évolutions.

L'espèce lièvre quant à elle, est en cours de comptage. L'ACC ayant préservé cette espèce la saison passée, nous espérons également des comptages favorables afin de reprendre (ou non) la chasse du lièvre pour la prochaine saison.



Pour le gros gibier, chevreuils et sangliers sont bien présents sur le territoire et de plus en plus de cervidés aperçus ces derniers temps.

Les dégâts sangliers sur l'ensemble de l'unité de gestion sont toujours bien présents. L'unité de gestion, pour cette prochaine saison sera soumise à une taxe à l'hectare boisé. L'Amicale s'acquittera de cette taxe (montant non connu à ce jour) pour une participation aux indemnités dégâts gros gibier sur les cultures.

En fin d'année 2024, nous avons également participé à une battue sangliers (organisée par la Ficif), au sein du domaine de Villarceaux afin d'y limiter également les dégâts réalisés par les animaux rentrés dans l'enceinte.

Des régulations de nuisibles seront une nouvelle fois réalisées cette année. Les servitudes de nettoyage des chemins et autres seront toujours d'actualité. Le déblayage d'un vieux mirador en bois vient d'être réalisé à l'angle du petit bois des ruches (accès depuis le bas de la cote de St Leu) il y a peu de temps.

A venir, notre loto le samedi 31 mai au soir (venez nombreux), la restauration le jour de la brocante le dimanche 6 juillet ainsi que notre ball trap habituel début septembre.

Nous sommes et serons toujours à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations ...

Beau printemps et bel été à toutes et tous.

LA BOUSSOLE ARTS ET CULTURE

Par Olivier Caurette

LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

La Boussole a poursuivi sa saison en vous proposant une série de concerts. Comme nous l'avions évoqué, nous avons diversifié les styles !

Le 18 octobre, nous avons reçu « **Vibrasound** », 6 musiciens qui nous ont brillamment interprété des standards des années 60 à aujourd'hui : Pink Floyd, Queen, U2, Hearth Wind and Fire,... Un concert très dansant !

Le 22 novembre, retour au Jazz/Blues avec « **Early Train Blues Band** » autour Manuel Fraiman, chanteur guitariste à la tête de cette formation professionnelle. Un concert dont la qualité a été

fort appréciée par le public. Maria Fabiola de l'équipe de la Boussole nous a révélé ses talents en interprétant quelques chansons avec le groupe !

Le 7 mars, nous avons eu le plaisir de recevoir « **Resumption** ». De Lady Gaga aux Cranberries en passant par Noir Désir, des moments riches en émotions avec un subtil mélange de show décoiffant et d'ambiance plus feutrée. La voie de Marion nous a littéralement transportés !

Le 23 mars, changement de lieu et changement d'ambiance avec la chorale « **Esprit Gospel** » de Marines dirigée par Jacky Weber. Au sein de l'église St Crépin,



bondée pour l'occasion, les 30 choristes nous ont amenés dans l'univers du Gospel. Le public a été impliqué et il faut avouer que c'est impressionnant d'entendre chanter et battre des mains plus de 150 personnes au sein de notre église. Beaucoup d'émotions et de joie ! A la sortie du concert, les choristes avaient formé une haie d'honneur pour les spectateurs et tous affichaient un large sourire

Le 11 mai, une causerie avec comme invité : **Fred Kleinberg**, Né à Paris en 1966, Fred Kleinberg est un artiste peintre formé à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Depuis 1983, il expose à l'international, et ses œuvres figurent dans des collections privées et publiques. Il est lauréat de plusieurs prix de peinture et a participé à de nombreuses résidences d'artiste internationales. La causerie, d'inspiration québécoise, est un après-midi ou une soirée se passe autour d'un ou d'une invité(e) qui donne une conférence informelle sur son engagement, sa passion, son expérience, suivi d'un échange avec le public... de « sweet » moments intenses en perspective !

SUITE DE LA SAISON

Au moment où vous lirez cet article, le concert du 25 avril se sera déroulé. Un concert exceptionnel dans sa forme car ce sont 2 groupes qui se seront produits pour plus de 3 heures de concert. En première partie, « **le Jazzy Groove Band** », un big band de 15 musiciens formé par le conservatoire du Vexin et en seconde partie « **Le CrossOver Band** » qui propose un Tribute aux Blues Brothers. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à l'issue de l'évènement.

Dimanche 22 juin, nous vous proposons la pièce de Théâtre « **La Belle et la mère** ». Initialement programmée au mois de décembre dernier, nous avons dû reporter ce spectacle, un des comédiens s'étant cassé la jambe ! Désormais rétabli, nous avons hâte de retrouver la



compagnie « **Demain j'arrête** » pour cette rencontre explosive entre une belle-mère et sa bru lors d'un repas d'anniversaire ! A l'issue de l'été, d'autres événements sont programmés : début septembre (matinée des associations), 26 septembre et 14 novembre (concerts), 8 et 9 novembre (Salon des Arts),...

Activités hebdomadaires

La chorale « Calchandonne » avec ses 22 choristes sous la houlette de Juliette, une cheffe de chœur très dynamique. Répétitions tous les mercredis (en période scolaire) de 19h à 20h30 dans la salle des associations. Il est toujours temps de la rejoindre, et les voix masculines sont recherchées ! Notre chorale se produira le vendredi 20 juin dans le cadre de la fête de la musique.



Contacts :

Michèle Morin (06 83 95 51 76)
Anne Collet (06 73 19 84 00).

La Boussole compte aujourd'hui 70 adhérents dont une majorité de calcédonien(ne)s, nous vous remercions pour votre présence régulière aux événements et votre indéfectible soutien !

Adhérer, c'est nous soutenir et aussi bénéficier de tarifs préférentiels lors des différents événements ! Pour rappel, le montant annuel de l'adhésion (de septembre à août) n'a pas évolué et est fixé à 15 €. Une réduction s'applique en cas d'adhésion en cours d'année scolaire.

Ouverte à toute idée, proposition mais aussi critique, la Boussole est à votre écoute :

laboussoleartetculture95@gmail.com
Olivier Caurette : 06 77 78 24 14
Dominique Morin : 07 89 57 19 63

COMITÉ DES FÊTES

Par Laurence Jaquet

N'hésitez pas à entrer en contact avec les membres du Comité des Fêtes ou à nous rejoindre sur notre page Facebook (Comité Chaussy) pour toute question, suggestion, remarque ou si vous souhaitez nous rejoindre. Nous avons pour mission de renforcer le lien social au sein de notre communauté et de contribuer à l'animation socio-culturelle de notre village. Nous avons à cœur de vous tenir informés de nos actions associatives et autres projets. Il est essentiel que tous les habitants se sentent concernés par les événements du village. **Nous avons besoin de vous !**

Notre association œuvre pour collecter des fonds afin de financer

des initiatives telles que le feu d'artifices, les tickets de manège, les croissants du Téléthon, ainsi que le spectacle et le goûter de Noël pour les enfants du village, et bien plus encore.

RÉSUMÉ DE NOS ACTIONS :

Comme chaque année, nous avons apporté notre contribution pour l'achat des croissants lors du **Téléthon**. Un grand merci à Cyril, ainsi qu'à tous les bénévoles et aux associations qui ont œuvré à l'organisation de la soirée et à la vente des croissants. Ce fut une belle réussite. En ce qui concerne **l'arbre de Noël**, il a offert un moment de joie aux enfants, aux parents et aux

membres du Comité des Fêtes, avec un spectacle suivi de la distribution des cadeaux par le Père Noël. Ce fut une belle occasion de partager un moment convivial avant la fin de l'année. Bien que nous ayons été un peu déçus par l'univers du spectacle, nous nous engageons à faire encore mieux l'année prochaine.

Le loto du 14 mars a également rencontré un vif succès, une fois de plus.

A l'heure où vous lirez cet article, **la chasse aux œufs** (19 avril) se sera déroulée ainsi que **la Brocante** (20 avril). Le soleil aura-t-il été au rendez-vous ?

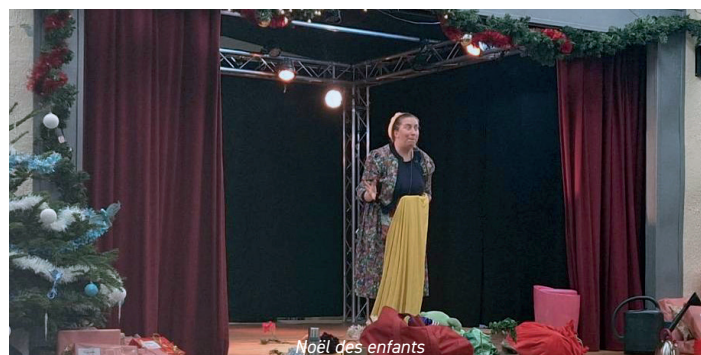
ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- **Les 17-18-19 mai**, feu d'artifices, fête communale et inter villages
- **20 juin**, fête de la musique
- **6 juillet**, brocante

Un immense merci à l'ensemble des membres du bureau, des bénévoles, et à toutes les personnes qui ont œuvré pour le succès de ces activités. Nous adressons également notre gratitude à tous les participants qui ont soutenu notre association par leur présence.

Nous contacter :

Laurence Jaquet
(Présidente du Comité des Fêtes)
06 78 17 75 34



CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Par François Brayé

Le début de saison a été difficile faute d'effectif suffisant. Nous avons été contraints cette année de déclarer forfait en championnat.

Nous disposons pourtant d'installation au top : terrain entretenu, éclairage LED... Tout pour réussir. Il nous manque juste suffisamment de joueurs ! Vous qui avez

+35ans et souhaitez pratiquer, rejoignez-nous !

Les entraînements ont lieu tous les mercredis soir.

Nous vous attendons pour juste l'entraînement, histoire de se maintenir en forme, ou aussi le jeu en équipe de championnat. Nous participons au championnat

vétéran pour lequel il faut avoir minimum 35 ans avant le 31 décembre 2025.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement

conçus pour les déjections canines. Nous les remercions infiniment à l'avance et comptons sur leur compréhension.

Renseignements :

Franck : 06 22 92 61 16

Francois : 06 07 12 73 64



Louis Ferey et Margot Ranke

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Ziri Nolhan le 26/09/2024

Ansart Luna le 11/01/2025

Nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour les enfants.

MARIAGES

M. Louis Ferey et Mme Margot Ranke le 30/11/2024

M. Valentin Moulin et Mme Marie Chartier le 01/03/2025

M. Nicolas Pinheiro et Mme Hélène Legroux le 29/03/2025

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

M. Jack Boucher le 14/02/2025

Mme Mauricette Lamarche le 08/11/2024

M. Christian Renard le 19/02/2025

Nos très sincères condoléances.

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi matin : 9h-12h
- Jeudi après-midi : 13h30-16h30
- Samedi (semaines impaires) : 9h/11h

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr

Site : www.chaussy95.fr

Nb : les permanences sont actuellement modifiées en raison de l'absence de secrétaire. Se référer aux horaires affichés sur la porte de la mairie.

COLLECTE DES DECHETS ET ENCOMBRANTS

www.smirtomduvexin.net

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. Prochaines collectes en 2025 : 30 avril et 1er octobre 2025. Collecte limitée à 1m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir.

Ces encombrants, après ramassage par le SMIRTOM, ne font l'objet d'aucun tri et sont enfouis en décharge. Pour une pratique plus écologique, nous vous remercions de favoriser l'apport en déchetterie où chaque déchet est trié et valorisé.

Déchetterie

Votre commune dépend de la déchetterie de Magny-en-Vexin

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie jusqu'à la fin du 3ème mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc).

TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetières sur le site de la commune : www.chaussy95.com/mairie

HORAIRES DE TRAVAUX

A Chaussy, l'utilisation d'engins produisant des nuisances sonores est autorisée aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

BRULAGES

Nous rappelons que les feux sont interdits sur la commune de Chaussy, comme partout en France. Les déchets végétaux doivent être broyés ou déposés

en déchetterie. Cette mesure d'interdiction est valable en toute saison. Les services de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas cette interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

ACTIVITES LOCALES

Bougies artisanales

Aux 3 lumières

Mme Lebrun : 06 84 94 02 86

Aux3lumieres@gmail.com

<https://www.aux3lumieres.shop/>

Assistantes maternelles

Mme BOUM : 06 11 67 61 84

Mme PIGEARD : 06 19 18 91 29

Coiffure à domicile

Sandrine

01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

Peinture décorative, vitrail

L'Atelier

06 50 22 64 89

Rénovation Intérieure

(Doublage, placo, enduits, peinture,...)

Matthieu MAZZOCHI

07 86 04 36 42

mazzochimatthieu1@gmail.com

Electricité, portail, aménagement intérieur et extérieur

M LE SAUX

06 12 55 05 98

ylesaux95@gmail.com

Eclairage architectural et tertiaire

BEMLIGHT

Eric et Brigitte MORICE

Site internet : www.bemlight.fr

07 71 83 35 96

contact@bemlight.fr

Produits du terroir

COOP SAVEURS DU VEXIN

Produits biologiques

www.coopsaveursvexin.org

Taxi

GTG TAXI

06 09 37 36 35

Paysagiste, arboriste grimpeur

SARL GREEN ATTITUDE

Alexandre BOURLET

06 59 40 40 69

bourletalexandre@gmail.com

Jardin au féminin

Julia COUSIN

07 66 60 30 53

www.jardin-au-feminin.com

Le Fournil de la Bergerie

EARL du Chemin Neuf

Olivier RANKE

06 67 89 73 58

boulangerie@bergerie-villarceaux.org

HEBERGEMENT

Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy

01 75 81 02 38

contact@aurelaisdechaussy.com

Le Clos de Chaussy

06 11 15 60 00

www.leclosdechaussy.fr

Gîtes

Ecocentre de la bergerie

01 34 67 08 80

www.bergerie-villarceaux.org

Le refuge d'Athéna

06 51 57 00 53

contact@refuge-athena.fr

www.refuge-athena.fr

INTERVILLAGES

DIMANCHE 18 MAI **CHAUSSY**
à CHAUSSY **GENAINVILLE**
MAUDETOUT
OMERVILLE

Dès 9h30

Jeux collectifs (10h/13h)
 - Tennis de Table
 - Badminton
 - Pétanque
 - Football à 7

Jeux traditionnels (14h/16h30)
 - Tir à la corde
 - Course en sac
 - Lancer de l'oeuf
 - Garçons de café
 ...
 17h remise de la coupe
 aux vainqueurs - Apéritif

Fête Foraine



Tickets de manèges gratuits pour tous les jeunes participants
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements et réservations :
 CHAUSSY - Mme JAQUET 06 78 17 75 34 GENAINVILLE - Mme NOVE 06 22 47 85 14
 MAUDETOUT - Mme SIX 06 29 56 22 62 OMERVILLE - M. DUCHESNE 06 83 56 67 98



2015 - 2025

**Le dimanche 8 juin,
 fêtons ensemble les
 10 ans du marché
 de Chaussy.**

Commune de Chaussy




CHAUSSY

Place de l'église

vendredi 20 juin

Fête de la musique

Nocturne 19h-23h

Restauration sur place
Artisanat

19h Chorale de Chaussy
20h Scène ouverte
21h Concert Rock
23h Retraite aux flambeaux





Région Île de France
 Communauté de Communes Vexin Val de Seine
 Cultivons, Célébrons, Vitrons, Savourons **COVES**

2025

Fête de l'Interco

gratuit

28 JUIN
 11H - 19H

CONFÉRENCES
 SPECTACLES
 ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES
 ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX
 RESTAURATION SUR PLACE
 DÉMONSTRATIONS
 GINGUETTE

Domaine régional de Villarceaux
 À CHAUSSY

<p>Bulletin Municipal de Chaussy - Avril 2025</p> <p>Directeur de publication Philippe Lemoine - Maire</p>	<p>Rédacteurs : Olivier Caurette, Claire Chateauzel, Eric Duval, Alexandre Keita, Alexia Lunel, Dominique Morin, Michaël Rollois.</p>	<p>Première de couverture Crédit photo : Corinne Michaud</p> <p>Conception et mise en page contact@alexpichon.fr</p>	<p>Impression Wauquier Bonnières-sur-Seine Tirage : 330 exemplaires</p>
--	--	--	--